

ANNEXE N° 1

À « L'HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA SEYNE »

LES RUES, PLACES ET QUARTIERS DE LA SEYNE**Leurs noms et leur visage historique**

AVANT-PROPOS

Nous avons déjà vu, au cours de l'histoire générale de notre commune, qu'à l'aurore de sa naissance, c'est-à-dire vers le milieu du XVI^e siècle, La Seyne ne se composait guère que de quelques hameaux ou groupes de bastides établis sur les coteaux dominant la mer. Appartenant encore au terroir de Six-Fours, ils s'appelaient : les Tortel, les Beaussier, les Daniel, les Cavaillons.

Les trois premiers portaient les noms des familles qui les avaient fondés ; quant au quatrième, il traduisait un caractère topographique par son terme de « lieux élevés » qui répondait à la réalité du site.

Quelques années plus tard, à l'appel de la mer et de l'évolution économique générale, une œuvre considérable s'accomplissait : les anciennes terres régales de Saint-Victor se garnissent d'habitations, les marécages sont desséchés, des chantiers de construction navale s'installent auprès d'un modeste havre nouvellement creusé et où tout un trafic maritime se développe (environs de 1580).

On sait que, quelque quatre-vingts plus tard, ce mouvement vint aboutir à l'érection en communauté indépendante du lieu de La Seyne et d'une partie du territoire de Six-Fours.

Ainsi, principalement au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, la nouvelle cité connut un essor énorme dont, avant les destructions de la dernière guerre, témoignaient les très nombreux immeubles dont la construction remontait à ces époques.

Dans le présent appendice à notre histoire de La Seyne, notre simple but consiste à rappeler au lecteur les divers noms portés par nos plus anciennes artères, à nous efforcer de lui montrer, dans la mesure du possible, leur visage d'autrefois dont nous rencontrons encore aujourd'hui, de-ci, de-là, quelques traits persistants : voirie, éclairage, règlements, activité, vieilles maisons, habitudes et traditions ; de quoi, en un mot, était faite leur existence, quels étaient les aspects de nos quartiers et quels sont les souvenirs qui s'y rattachent.

PHYSIONOMIE PRIMITIVE DES RUES SEYNOISES

Comment pouvons-nous nous représenter nos rues et nos places de jadis à travers les multiples changements et modernisations qui, plus ou moins, les ont transformées ou modifiées ?

Une première constatation fait apparaître nos anciennes artères comme ayant été, d'une manière générale, plus larges et plus aérées que celles de Toulon, notre grande voisine, lesquelles furent pendant longtemps étroitement resserrées dans des espaces restreints et circonscrits par des enceintes du Moyen Âge et du règne de Henry IV. Cette impression se trouve fortifiée du fait que les maisons toulonnaises étaient (elles le sont encore) beaucoup plus hautes et faites de murailles ininterrompues tandis que leurs sœurs seynoises, moins élevées, étaient généralement séparées, dans les débuts de la formation de la cité, par des enclos et des jardins. L'espace manquait moins à La Seyne qu'à Toulon.

La différence s'explique bien par le fait des origines des deux villes : Toulon fut, de bonne heure, appelée à jouer un rôle essentiellement militaire tandis que La Seyne fut invitée à jouer, à une époque plus récente, le rôle d'un port destiné au commerce maritime et à la construction navale et à s'implanter dans un lieu affranchi d'entraves, librement choisi par ses fondateurs.

Si on ajoute que pendant longtemps les relations entre les deux endroits furent précaires et uniquement maritimes, que La Seyne, fille de Six-Fours et de Saint-Victor, nullement redevable de ses origines à Toulon, eut et continue d'avoir sa vie absolument propre et distincte, on comprendra que le caractère des deux cités ait été et demeure bien tranché.

LA VOIRIE SEYNOISE

Dans les débuts de la bourgade, vers la fin du XVI^e siècle, le sol des toutes premières rues fut constitué par de la terre battue et cela semble avoir duré assez longtemps car le pavage de nos chaussées intervint beaucoup plus tard.

Cependant, vers l'extrémité du XVII^e siècle, elles furent garnies de galets ronds, étroitement réunis et tassés, le milieu de la rue étant occupé par un petit ruisseau destiné à conduire les eaux pluviales et à entraîner les immondices variées que les habitants y déposaient, de préférence la nuit, malgré les règlements de police ; cela dura jusqu'à la création des petits ruisseaux latéraux formés par le bord des trottoirs qui, bien qu'étroits, constituèrent un progrès indéniable dans la voirie urbaine.

L'obligation d'assurer la police et la conservation des rues et places publiques incombait jadis, dans les villes de France, au seigneur haut justicier de l'endroit qui devait garantir leur entretien y compris celui des halles et des marchés. Mais, en fait, à partir de la fin du Moyen Âge, ce furent les échevins et les conseils des villes ainsi que les parlements provinciaux qui veillèrent à la police et la salubrité des communes ¹.

1. À La Seyne, jusqu'en 1789, les plantations d'arbres sur la voie publique sont du ressort du seigneur (Abbé de Saint-Victor). Leur rachat ne sera autorisé que par un décret de la Constituante, en

D'où, pour ce qui regarde la Provence, une abondante réglementation a ce sujet émanant de la Cour du Parlement d'Aix.

Les arrêts de cette cour sont en effet des plus divers ; ils concernent la morale et la propreté publiques, les divagations de chiens et chats, les cabarets, la mendicité, le vagabondage, la police, les prix, les attroupements, les marchands, les étalages, etc.

Au XVIII^e siècle, par exemple, l'arrêt du 21 juin 1737 défend de tirer des fusées dans les rues et sur les places publiques, tant de jour que de nuit, afin d'assurer la tranquillité et la sécurité des habitants ; un autre arrêt (du 24 octobre 1722) avait prescrit aux consuls de faire nettoyer les bassins des fontaines et de faire peser le pain par les boulangers.

Pour en revenir à nos chaussées, ce ne fut que tardivement, au cours du XIX^e siècle, qu'elles furent soigneusement pavées avec des cubes de grès et que leurs trottoirs furent élargis, qu'on multiplia les fontaines publiques.

Au début de ce même siècle, en 1827, par exemple, on note encore la mise en adjudication du pavage en cailloux de certaines rues : du Palais, des Maures, etc.

Constatons cependant qu'au début du siècle dernier, les rues de Toulon étaient encore pavées avec des galets, un seul ruisseau coulant dans leur milieu et qu'on y ignorait les trottoirs. Toutefois, à la fin du Consulat (1802-1803), on commença à paver les artères toulonnaises comme celles des autres villes, ce pavage étant exécuté par des spécialistes nommés « leis Caladaïres » ; un premier essai fut fait dans la rue des Chaudronniers (rue d'Alger actuelle).

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET PRIVÉ

a) L'éclairage public

Au bon vieux temps — époque déjà lointaine qu'il est coutume de désigner ainsi parce que révolue et pleine de souvenirs — il s'en fallait de beaucoup que les artères publiques de nos villes et bourgades fussent brillamment éclairées comme elles le sont pour la plupart aujourd'hui.

Nos aïeux étaient évidemment, comme pour d'autres choses, bien moins gâtés que nous et obligés de se contenter d'un éclairage plus parcimonieux.

Il n'en est pas moins vrai que le progrès dont nous bénéficions en ce domaine est le fait de l'aboutissement des améliorations techniques que des hommes intelligents et ingénieux ont réalisé patiemment au cours des siècles. Le lecteur en jugera par la rétrospective historique que nous mettons ci-après sous ses yeux.

Au XV^e siècle, le Parlement de Paris prescrit l'entretien de lumières aux carrefours, par les soins et à la charge des habitants de la capitale.

date du 16 juillet 1790, et leur remise définitive aux communes n'aura lieu qu'en vertu de la loi du 28 avril 1792.

Ce ne sera que bien plus tard que la ville plantera, elle-même, de nouveaux arbres sur un terrain communal ou devenu communal (avenue Gambetta, place Noël-Verlaque, boulevard du Quatre-Septembre, etc.).

Sous Louis XIV, un pas important se fait. Le lieutenant de police La Reynie fait établir des lanternes aux extrémités et au milieu des rues ; ces lanternes, suspendues à une potence, étaient abaissées ou élevées au moyen d'une corde couissant sur une poulie.

Cette innovation de La Reynie eut du succès ; elle fut même célébrée en prose et en vers en France et à l'étranger. Le système avait un défaut pourtant : les chandelles qui garnissaient les lanternes possédaient un faible pouvoir éclairant.

On chercha à le perfectionner. Ce ne fut cependant qu'après un concours organisé par l'Académie des sciences que l'huile fut substituée au suif et que, vers 1746, on put enfin établir des réverbères. On constate, en effet, que des réverbères ainsi conditionnés fonctionnent sur la route de Paris à Versailles après 1750, le roi payant, paraît-il, l'huile et les mèches nécessaires.

Ces appareils restèrent en service jusqu'en 1821, année où ils seront remplacés par des appareils système Vivien, de Bordeaux, inventeur qui avait adapté aux réverbères de type ancien la lampe dite d'Argand.

Nouveau et important pas en avant avec l'éclairage public au gaz qui est l'œuvre de Philippe Lebon ; Paris en est doté à partir de 1838 et les villes de province l'adoptent progressivement. Cet éclairage au gaz règne en maître jusqu'après 1878, époque où il rencontre un concurrent redoutable en la personne de la lumière électrique qui, déjà, s'est installée en maintes cités provinciales et étrangères².

Le gaz conservera néanmoins pendant longtemps sa prépondérance (il la garde encore de nos jours) pour les appareils de cuisine, de bain et de chauffage et pour d'autres instruments ménagers, bien que les installations électriques aient fait d'énormes progrès.

Après cet aperçu d'ordre général, venons-en à notre bonne ville de La Seyne pour examiner comment ses rues et ses places se trouvaient éclairées jadis.

Disons d'abord que ce fut l'édit de 1667, au XVII^e siècle, qui rendit obligatoire à la province le mode d'éclairage public qui était en vigueur à Paris. C'est vers cette époque que l'on commença justement à voir dans les rues de La Seyne des sortes de lanternes munies de chandelles, qui étaient suspendues à des cordes couissant dans des anneaux fixés eux-mêmes aux maisons, au milieu et à l'extrémité de chacune des rues qu'elles devaient éclairer.

Ce sont les lanternes d'entrée des rues qui éclairaient — relativement — les places publiques sur lesquelles elles débouchaient.

À partir de 1746, les lanternes furent remplacées par des réverbères à huile.

Il faut noter ici que l'édit de 1667 sur l'éclairage public ne fut rendu exécutoire à Toulon que deux ans après son application à La Seyne, c'est-à-dire en 1669, et que son application dans le port de guerre devait encore laisser à désirer à la fin du XVIII^e siècle puisque un ordre, en date du 15 avril 1785, de M. de La Tour, intendant de

2. L'éclairage électrique semble avoir débuté à Paris sous le Second Empire car, en 1860, les lampadaires de la place du Carrousel comportaient des lampes électriques récentes en plus des lampes au gaz d'usage.

Provence, invita la communauté de Toulon à achever l'exécution de l'éclairage réglementaire des artères et des places de la ville.

Ces dernières étaient alors éclairées par des fanaux garnis d'huile de graine, suspendus par des cordes au milieu des rues, à une hauteur de trois mètres cinquante environ du sol ; les fanaux en question étant espacés de cinquante mètres³.

LA REGLEMENTATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Voici comment, pendant longtemps, fonctionna le service de l'éclairage public dans notre région.

À partir du milieu du XVIII^e siècle, ce service était assuré depuis le 1^{er} novembre jusqu'au dernier jour de février, sauf, car nos consuls (maires ou assesseurs) étaient gens économes des deniers publics, les nuits de pleine lune. Plus tard, les rues seront éclairées, par les soins de l'administration communale, du 20 octobre au 31 mars, donc pendant près de cinq mois. Enfin, à partir de l'année 1785, durant toute l'année, de la fin du jour jusqu'à une heure du matin ; exceptionnellement, au temps des vendanges, les lampes restaient allumées jusqu'au retour du soleil.

Entre-temps, on avait perfectionné les installations de lampadaires en substituant au mode de suspension existant des sortes de potences en bois qui permettaient une descente et une remontée plus pratiques des réverbères. Ces potences-supports ont laissé un assez mauvais souvenir car, sous la Révolution, elles jouèrent un rôle tristement célèbre ; elles furent souvent utilisées pour des exécutions sommaires : à Toulon, à Aix, à Marseille, etc.

LE « PASSO-RES »

Au XVIII^e et jusque dans les commencements du XIX^e siècle, plus tard même, nos ancêtres seynoïses et toulonnaises se servaient, pour leurs déplacements nocturnes, de petits fanaux portatifs, cylindriques ou de forme carrée, au moyen desquels ils guidaient leur marche. Car, faut-il ajouter, il eut été peu prudent, de leur part, de parcourir les rues sans cette précaution étant donné qu'à une heure avancée de la nuit, ces dernières se trouvaient peu éclairées ou plongées dans l'obscurité.

Mais un autre danger les menaçait, plus sournois, moins prévisible celui du fameux « passo-rès », sorte de glaive de Damoclès toujours suspendu sur la tête du passant. Ce « passo-rès » consistait dans l'avertissement que lançait certaines ménagères qui trouvaient bien plus expéditif de jeter leurs « eaux sales » par les fenêtres que de les descendre au ruisseau comme le prescrivaient les règlements municipaux ; et comme l'avertissement en question (« passo-rès », « ne passe-t-il personne ? ») était immédiatement suivi d'effet, on risquait fort de recevoir une averse aussi redoutée que malodorante.

Naturellement, une demi-obscurité complice favorisait ces détestables pratiques.

3. Dans son *Evocation du Vieux Marseille* (Paris, 1959), M. Bouyala d'Arnaud dit que, dans cette ville, l'éclairage public fut mis en vigueur en 1785-1786.

De même, les artères de la Rome antique étant insuffisamment éclairées, il était recommandé à ses habitants de ne sortir la nuit qu'avec un fanal et de ne procéder à un déplacement nocturne qu'en cas d'absolue nécessité : recherche d'un médecin, d'une sage-femme, grande solennité, etc.

L'ECLAIRAGE AU GAZ ET A L'ELECTRICITE

Nous avons dit dans notre histoire générale, que ce fut en l'année 1864, sous le second Empire, que fut créée, à La Seyne, au quartier dit de la Lune, l'usine à gaz qui devait assurer l'éclairage public et privé ainsi que les appareils de cuisine de la cité pendant toute la seconde moitié du XIX^e siècle et durant le bon premier quart du XX^e.

Le gaz ne sera remplacé, dans ces diverses applications, chez nous, qu'après la guerre de 1914-1918. Encore faut-il noter qu'il est demeuré en usage dans bien des foyers seynois pour la cuisine et qu'il a conquis, comme ailleurs, un nouveau domaine dans ces foyers : celui du chauffage individuel et collectif.

Qui ne se souvient, à La Seyne, de ces braves employés de l'usine à gaz qui, munis de leurs longues cannes à feu, allumaient à la tombée du jour les réverbères répandus par les avenues et les places de la ville et, non moins consciencieusement, les éteignaient à la fin de la nuit ?

En effet, le remplacement de l'éclairage au gaz par l'éclairage électrique fut assez tardif alors que ce dernier fonctionnait depuis les environs de 1900 dans nombre de villages du Var où, il est vrai, le gaz n'existait pas ; dans certains quartiers industriels de grandes villes ou dans des localités de régions montagneuses qui se trouvaient à portée de sources d'énergie hydraulique.

b) L'éclairage privé

Nous venons de parler de l'éclairage public. Voyons maintenant quels étaient les moyens dont disposaient les générations passées pour s'éclairer dans leurs foyers, dans leurs ateliers, leurs magasins, dans leur vie courante et familiale.

Depuis des temps fort lointains, les hommes ont dû employer l'huile pour alimenter les rustiques lampes qui servaient à illuminer leurs modestes habitats, après avoir, plus anciennement encore, employé la torche enduite de poix de l'âge des cavernes ; de ce corps gras qu'était l'huile de nature végétale, il tirait parti pour d'autres objets.

À l'époque gallo-romaine, la lampe à huile, en terre cuite, artistiquement ornée et sortant de fabricants renommés est très répandue dans tous les milieux.

Dans nos campagnes provençales, dans nos propres terroirs, un tel type de lampe survécut bien longtemps après la fin des temps antiques et de ceux du haut Moyen Âge, mais il était en métal, verre ou faïence.

Le genre le plus commun épousait souvent du reste la forme du type gallo-romain auquel on était resté fidèle ; c'était « lou calèn » que nos arrière-grands-parents ont bien connu. Il existait aussi d'autres modèles de lampes, d'un genre différent, qui convenaient plus particulièrement à d'autres usages écurie, cave, grenier.

Au cours du Moyen Âge, on employait généralement des torches enduites de résine ou des flambeaux de cire ; de même, des chandeliers dont on a retrouvé de fort beaux spécimens appartenant au XII^e siècle. On sait que l'Église employa de bonne heure des luminaires pour ses cérémonies liturgiques.

Ce ne fut que vers la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e que survint un système d'éclairage plus perfectionné : celui de la lampe à pompe, sur pied, auquel succédera plus tard la lampe à pétrole à long verre cylindrique ou à globe. Mais, à La Seyne, on se servira pendant de nombreuses années encore, du moins dans les foyers modestes, de l'éclairage à huile que l'on trouvait aussi, vers 1885, dans d'autres régions françaises.

Tout à fait à la fin du XIX^e siècle, vers 1880, on assista à de grands progrès dans l'éclairage au pétrole dont la puissance lumineuse fut notablement augmentée ; il existait toute une gamme de lampes chez les particuliers, depuis les plus mignonnes jusqu'aux plus monumentales, en porcelaine, métal, marbre, etc., celles à globe, très élégantes, ornant les cheminées des salons bourgeois⁴.

Mais, en marge de toute cela, le gaz continuait sa carrière et produisait le manchon incandescent, le bec Auer... ; on lisait, près des portes de nos maisons : « Gaz à tous les étages ».

Aujourd'hui, comme nous l'avons dit plus haut, l'électricité a complètement remplacé le gaz dans le domaine de l'éclairage dans tous les immeubles publics ou particuliers de notre ville ; éclairage qui a pris les formes les plus variées et les plus étendues.

LES IMMEUBLES : PHYSIONOMIE ET ARCHITECTURE⁵

L'architecture des anciennes maisons, qui ont survécu à la tourmente de 1939-1945 et qui bordent les artères urbaines de La Seyne, est en règle générale assez simple, dépourvue de recherche et d'ornementation, à l'exception cependant de certains immeubles construits pendant le XVIII^e siècle ou dans la première partie du XIX^e, qui offrent au regard une belle et large façade, des portes d'entrée ornementales et, parfois, des motifs non dépourvus d'élégance.

Ces immeubles du XVIII^e siècle et du début du XIX^e, d'une allure plus aisée, présentent en tant que constructions en belles pierres, avec leurs fenêtres hautes, leurs jolies grilles en fer forgé, un aspect incontestablement supérieur à leurs devanciers du XVII^e, en dehors de rares exceptions. Leur esthétique est même, il faut en convenir, au-dessus des habitations qui les suivront, c'est-à-dire celles qui seront élevées au milieu du XIX^e siècle, d'une conception des plus ordinaires, franchement sans caractère.

4. C'est avant 1900, que nos parents firent la connaissance des petites lampes à essence dites « Pigeon », ainsi que des lampes à acétylène.

Quant aux allumettes, elles existaient déjà avant 1870 ; les allumettes-bougies, du Second Empire, furent remplacées en 1886 par des allumettes-tisons.

5. Il s'agit ici des maisons particulières et non des édifices publics auxquels nous consacrons des rubriques à part dans notre ouvrage.

Ajoutons que ces immeubles d'avant ou de peu après la Révolution ont un intérieur digne de leur extérieur : ils possèdent de vastes pièces, des plafonds élevés et ornés de moulures, des rampes en fer forgé accompagnant des escaliers plus spacieux, plus agréables. Ils témoignent, en un mot, du goût et du désir de confort qui était celui de la société aisée de l'époque.

À La Seyne, les maisons, qui les ont précédés renferment des locaux plus exigus, des escaliers étroits et tournants avec rampe en maçonnerie, des ouvertures moins grandes ; si leur façade est assez haute, les plafonds sont plus bas, moins décorés ; la porte d'entrée est plus modeste bien qu'elle ne manque pas de charme.

Elles ont par contre, très fréquemment, une cour spacieuse ou un jardin rempli d'arbres, ce qui est bien agréable à la belle saison.

Les portes d'entrée de nos anciennes maisons méritent qu'on s'arrête un instant sur elles ; elles ont un intérêt historique car, en plus de leur style sans prétention, elles portent un millésime qui les situe dans la vie de notre cité. Elles nous aident à dater nos immeubles, elles contribuent à l'histoire de nos rues et de nos carrefours, leur donne un état civil.

C'était un excellent usage qu'avaient nos aïeux d'inscrire l'an de la construction ou de la grande réfection de leur logis soit au-dessus du cintre de leur porte, soit au-dessus du linteau ou du fronton ; cela se fait plus rarement de nos jours. Il serait bon que cette habitude soit reprise et généralisée car elle est intéressante et utile, exige une faible dépense.

Prenons la jolie porte romane à plein cintre, toute simple ; elle nous dit qu'elle appartient à une habitation de la première moitié du XVII^e ; remarquons cette autre dont le cintre a été modifié et a donné naissance à la clef de voûte, au rouleau-brique : elle est de la seconde partie du même XVII^e siècle.

Regardons, d'autre part, ces belles portes d'entrée à l'imposant linteau, encadrées parfois de pilastres, au seuil spacieux, au décor plus recherché ; même d'une architecture plus simple, elles n'en témoignent pas moins de la différence technique qu'elles ont avec leurs sœurs du siècle écoulé. Elles appartiennent au XVIII^e siècle.

LES RUES ET LES PLACES LEURS NOMS À TRAVERS LES SIÈCLES MILLÉSIMES ET SOUVENIRS

Voulez-vous, ami lecteur ou aimable lectrice des pages de ce livre, parcourir un instant avec nous les artères de notre bonne ville de La Seyne en nous arrêtant, le cas échéant, devant certaines demeures ou particularités de nos rues et carrefours, en évoquant leurs noms.

Nous observerons tout d'abord que la piété de nos ancêtres ne manquait pas de placer, aux angles des maisons ou sur leurs façades, ces niches émouvantes, en maçonnerie, dont le support inférieur épousait la forme d'une conque ouvragée ; elles abritaient (ou elles abritent encore) une petite statue de saint ou de sainte, protecteurs du logis ou de la voie publique, aimés de la population.

C'est la mère du Christ, patronne de la ville, que nous apercevons dans sa jolie niche, contenant une coquille de pèlerin, au bas de la rue Marius-Giran (anciennement du Petit-Filadou), proche de la poissonnerie ; c'est encore elle que nous voyons sur une façade de maison de la rue Cyrus-Hugues, à gauche en allant vers le port, sur un autre immeuble du cours Louis-Blanc, à son extrémité gauche, avant d'arriver à la place Germain-Loro.

Nous rencontrons d'autres niches analogues : au bas de la rue Messine, au quartier des Beaussier, à la rue Denfert-Rochereau ou, au numéro 45, un immeuble garde pieusement dans sa grande loge de façade une vénérable statue de saint Roch dont le quartier porte le nom.

Ces minuscules oratoires d'immeubles et de rues étaient certainement plus nombreux autrefois ; une partie d'entre eux ont disparu dans les reconstructions, par vétusté, par les bombardements ou par d'autres causes. Cela a été le cas pour la niche avec statuette de la Vierge de la maison de la succursale de la Banque de France de l'avenue Hoche, détruite en 1944, et pour celles d'autres lieux.

Passons maintenant sans plus tarder aux divers noms qu'ont portés nos artères, aux principaux souvenirs qu'elles rappellent, aux activités ou aux scènes publiques auxquelles elles président encore de nos jours ; pour ce faire, nous en ferons le tour dans un ordre coordonné et nécessaire, avec méthode.

L'usage de donner des noms aux rues et aux places des cités remonte à une époque assez ancienne ; déjà, au Moyen Âge, elles étaient baptisées de désignations familières tirées de quelque situation ou originalité. Ainsi, à Toulon, au XIII^e siècle, on trouve la « Carrièra Drecha » (la rue Droite), la « Carrièra de la Panateria » (des Boulangers), la « Carrièra de Sanct-Michaël » (la rue de Saint-Michel), etc. Parfois, elles portaient le nom d'une famille ou d'un édifice religieux voisin, d'un établissement hospitalier, d'une corporation, comme nous venons de le voir, souvent d'un saint ou d'une sainte vénérée, d'un marché, etc. Ce ne fut cependant que vers la fin du XVIII^e siècle que les artères publiques reçurent le nom d'un personnage remarquable de l'histoire ou du pays.

Ajoutons que dans certaines localités, les désignations de rues, utilisées par les habitants ou attribuées par les communautés, furent inscrites tardivement sur des plaques indicatrices apposées sur des immeubles ou à des angles de murs ; à Toulon, par exemple, aucune mention officielle ne se lisait avant 1769 au coin des rues et aucune maison ne portait de numéro.

Ces indications ne furent mentionnées, pour le public, qu'à partir de cette date ; la municipalité ne le fit que sur la demande du commandant de la place, M. de Coincy, qui désirait permettre aux gens au service du roi (militaires, marins et fonctionnaires) de trouver facilement les logements qui leur étaient attribués ou les lieux où ils avaient mission de se rendre.

Constatons, sans malice, que sur ce point comme sur celui de l'éclairage, notre petite ville de La Seyne était en avance sur sa grande voisine de l'autre côté de la

rade ; au XVII^e siècle déjà, nos consuls avaient fait inscrire les appellations de nos rues et l'éclairage public y fit son apparition deux ans avant Toulon ⁶.

LE PORT

(Quai Saturnin-Fabre)

À tout seigneur, tout honneur. Il convient, en effet, que notre circuit à travers la ville débute par ce qui fut jadis et, en tout cas, davantage qu'aujourd'hui, l'âme même de notre cité : par le port si animé autrefois par son mouvement maritime et commercial, d'une couleur bien locale. Les vaisseaux aux grands mâts chargés de voiles peuplaient alors ses eaux tandis que des marchandises variées, matériaux, futailles ou madriers encombraient ses quais ; ses abords ou ses alentours étant occupés par de modestes chantiers de constructions navales.

Le havre de La Seyne revêtait ainsi un aspect vivant, pittoresque et original.

Tout cela a évidemment bien changé de nos jours ; même les quelques bricks ou trois-mâts qui le fréquentaient encore avant 1939, pour y charger de la ferraille pour l'Italie, et les steam-boats qui reliaient notre ville à Toulon en ont complètement disparu.

De plus, par ses destructions, la guerre lui a fait donner une physionomie différente ; son plan d'eau diminué n'abrite plus que des barques de pêcheurs et de plaisanciers, parfois quelque navire de passage ou une tartane venue pour débarquer du sable ou des matériaux de maçonnerie.

Et cependant, admirablement abrité, il pourrait servir de port d'attache à toute une flottille de ces grands yachts qui fréquentent la Méditerranée.

Modernisé par la reconstruction, non sans élégance, ses quais sont maintenant très élargis et ornés de corbeilles fleuries ; il a reçu de beaux lampadaires qui, brillamment, l'éclairent le soir, et son ancienne chaussée qui était garnie de gros pavés s'est transformée en une spacieuse voie routière, soigneusement goudronnée et aménagée.

Une partie de ses vieux immeubles, détruits en 1944, ont été remplacés par des constructions selon la formule actuelle, mais leurs lignes sont assez heureuses et ils offrent un aspect agréable malgré leur modernisme un peu froid. Sur le même emplacement qu'occupait la maison commune de 1847 a été érigé un superbe et monumental hôtel de ville, inauguré le 4 janvier 1959.

À l'orient immédiat du port, on voit les nouveaux bâtiments des Forges et Chantiers de la Méditerranée qui ont été également reconstruits avec beaucoup de goût dans un style sobre et élégant.

Avant la Révolution et durant une bonne partie du XIX^e siècle, l'avenue Saturnin-Fabre actuelle, qui désigne la perspective nord-sud du port, s'appelait

6. De même, en dehors des édifices publics, la coutume de graver le millésime, datant la maison particulière, ne paraît guère avoir été pratiquée à Toulon ; les immeubles qui en mentionnent un sont en effet peu nombreux.

« avenue du Port » et, aussi, « rue du Port » ; l'appellation « Saturnin-Fabre » ne remonte qu'à peu d'années ⁷.

En langage courant et depuis longtemps, les Seynois disent simplement « le Port » ou bien « sur le Port » ; c'est l'adresse que donnent également certains établissements qui s'y trouvent installés.

AVENUE HOCHE ET QUAI GABRIEL-PÉRI

Les ailes septentrionale et méridionale de notre havre, également embellies et modernisées, portent respectivement les noms de « avenue Hoche » et « quai Gabriel-Péri ».

Le nom de Hoche a été donné à la première après 1870, en souvenir du jeune général français de la Révolution mort en 1797, à vingt-neuf ans ; Hoche contribua beaucoup à la pacification de la Vendée. Quant à celui de la seconde, nous rappelons que Gabriel-Péri, né à Toulon et député français, fut fusillé sous l'occupation allemande en 1941 en même temps que le Seynois d'Estienne d'Orves, tous deux morts pour leur patrie.

L'« avenue Hoche » (le quai Hoche disent les habitants) est l'ancien « grand môle » du port primitif de La Seyne lequel, au début du XVII^e siècle, comprenait un grand et un petit môles pour l'accostage des bateaux ; du reste, jusque vers la fin du XIX^e siècle, cette partie du port fut baptisée officiellement « rue du Grand-Môle ».

Quant au quai Gabriel-Péri, baptisé ainsi après la Libération, il se nommait auparavant « quai François-Bernard ». François Bernard fut maire de La Seyne de 1896 à 1900 et fit effectuer de nombreux travaux d'utilité publique.

Mais, plus anciennement, ce quai était familièrement connu sous le nom de « quai du Regonfle », vieux terme local dont nous donnons l'explication plus loin à propos de la rue du même nom ; c'est sur ce quai que se trouve la prud'homie des pêcheurs de La Seyne dont nous parlerons dans l'histoire maritime.

Notre port ou plutôt ses quais eurent et ont conservé le privilège de posséder, de tout temps, une grande partie des cafés et surtout des hôtels de la ville.

Il en était ainsi déjà au XVII^e siècle, époque où l'on note la présence de l'auberge de la « Croix-Blanche » et d'autres établissements de ce genre ⁸.

Au XVIII^e siècle, la vitalité du commerce maritime et l'expansion générale de la ville en favorisèrent le développement ; cela se poursuivit durant le siècle suivant.

C'est pourquoi nous trouvons dans ce quartier du Port, à ces époques :

7. Nous avons déjà parlé, par ailleurs, de ce personnage qui fut un des grands maires de notre cité et qui a laissé un durable souvenir ; S. Fabre administra La Seyne de 1886 à 1896 et fut conseiller général du canton de 1892 à 1898.

8. Rapport du 15 octobre 1675. D'après un document de 1688, il existait à La Seyne, au XVII^e siècle également, une auberge à l'enseigne de « Saint-Jacques », mais nous n'avons pu déterminer son emplacement. D'autre part, M. Raoul Fouraignan, dans un article sur les anciens cabarets seynois, signale l'apparition, vers 1660, d'un cabaret sur l'avenue du Port (S. Fabre) ayant pour enseigne : « Au Soleil levant », fréquenté par des marins et des pêcheurs. (*Journal République* du 19 juillet 1960).

- le café Jean Pellegrin, sis au numéro 16 de la rue du Grand-Môle ;
- le café Laurent Sicard, sis au numéros 11 de la même rue ;
- le café de Provence et l'hôtel Gaudemard, avec sa salle pour noces, son restaurant et ses chambres meublées ; cet établissement est l'un des plus réputés de La Seyne ; il deviendra le café Rousset, le grand Hôtel Central et, de nos jours, « La Frégate » ; toujours au Grand-Môle (quai Hoche) ;
- l'Hôtel-de-France, proche de la place Bourradet (Martel-Esprit) ;
- le café de la Méditerranée et son hôtel qui fut, sous l'Empire, le café Napoléon, tenu par le sieur Alexandre-François Pellegrin (avenue du Port) ;
- le café de la Marine, situé au quai du Regonfle ; plus tard, ceux de « l'Univers » et « du Siècle », sur le quai Saturnin-Fabre.

Sur l'avenue du Grand-Môle, nous remarquons que maintes de ses maisons sont des résidences de notabilités seynoises ; ce sont :

- au n° 23, celle du docteur Laurent Martinenq, ancien chirurgien de la Marine, maire sous le second Empire ;
- au n° 17, l'étude notariale de M^e Toussaint Aycard, notaire ; sur la même artère, on notera plus tard celles de M^{es} Audibert et Ollivier ;
- au n° 22, la résidence de J.-B. Moutte, l'un des plus importants armateurs de la flotte commerciale seynoise ;
- au n° 21, celle du contre-amiral de Venel ;
- au n° 20, l'habitation du sieur Louis Daniel, notable.

Avenue du Port (Saturnin-Fabre) et quai du Regonfle (Gabriel-Péri) habitaient une famille de Ferry (des maîtres verriers), des Denans (officiers de marine), des Daniel, des Beaussier, des Pourquier (armateurs), des Lauzet (chirurgiens), des Curet (constructeurs navals), etc.

Nous ne pouvons quitter l'avenue Hoche (du Grand-Môle) sans y signaler la présence, au XVIII^e siècle, d'un lavoir ombragé de beaux peupliers ; ce lavoir occupait, approximativement, l'emplacement qui sera plus tard celui des bureaux de l'importante entreprise de voitures Pellegrin sinistrée en 1944.

Les lieux ayant été entièrement bâtis au XIX^e siècle, un tunnel fut pratiqué à travers un immeuble dépendant de l'hôtel Rousset pour permettre au public d'accéder à la place de la Douane. Cette sorte de portique n'existe plus.

LA PLACE NOËL-VERLAQUE (Esplanade de la Lune)

De l'extrémité du quai Gabriel-Péri, rendons-nous un instant sur la place Noël-Verlaque, mieux connue des Seynois sous le nom de « place de la Lune » ; nous y parvenons par ce qui était, avant les bombardements de 1944, la rue du même nom dont les maisons ont disparu.

Pourquoi cette désignation de « la Lune » donnée jadis à ces lieux ? L'opinion la plus courante la tirerait de la configuration d'un vaste espace rempli de terrains

vagues où, autrefois, s'échelonnaient des chantiers de constructions maritimes, des hangars et une importante usine, la corderie Abran, dont les clients les plus notables étaient l'arsenal de Toulon et la flotte marchande. Antérieurement, cette corderie avait appartenu aux sieurs Daniel et Cruvellier ; elle est mentionnée dans un acte du 16 septembre 1777 (M^e Pothonnier, notaire à La Seyne). Cette fabrique occupait l'emplacement de l'îlot « Verlaque » rasé après la guerre de 1939-1945, les bombardements ayant détruit les immeubles de cet îlot.

Plus à l'est de cette zone s'étendait une région de larges vergers et de jardins, avec quelques maisons, où furent créés, en 1858, l'établissement religieux de la Présentation et, en 1864, l'usine à gaz de la ville.

Mais une autre explication de ce terme de « la Lune » pourrait être la suivante : comme le lieu, dépourvu alors de tout ombrage, devait être soumis au gros de l'été à une insolation particulièrement grande et pénible, les gens qui le fréquentaient l'auraient baptisé ainsi pour caractériser un quartier plus qu'ensoleillé. L'hypothèse ne paraît nullement absurde car les Provençaux ne disent-ils pas, en parlant d'une ardeur solaire excessive : « Il tombe une lune ! »

La place de la Lune perdit son nom sous la municipalité Saturnin Fabre qui lui donna celui de Noël-Verlaque. Tous les Seynois savent que M. Noël Verlaque fut le premier directeur des Chantiers de La Seyne après la fondation de la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée par M. Armand Béhic⁹. M. Noël Verlaque, fils du pays, était parvenu à cette haute situation par ses seuls mérites ; ancien ouvrier charpentier à l'arsenal de Toulon, il était entré, en 1839, comme dessinateur au service de M. Lombard, constructeur naval, puis nommé chef d'atelier par M. Taylor quand ce dernier succéda à M. Lombard.

Désigné par M. Armand Béhic pour diriger l'établissement agrandi et modernisé, M. Verlaque assumait les fonctions d'ingénieur en chef jusqu'au 1^{er} janvier 1872, date à laquelle il démissionna pour prendre sa retraite.

La place de la Lune porta aussi les noms de place « Saint-Lambert » et de place de « la Corderie » avant de recevoir celui de « Noël-Verlaque », et elle ne fut plantée d'arbres que vers 1884-1885 ; on y mit des platanes.

La petite rue qui la mettait en relation avec le port fut nommée un jour rue Camille-Flammarion, du nom de l'astronome et de l'auteur de livres de vulgarisation scientifique. D'autres artères y aboutissent ou la côtoient : la rue Pierre-Lacroix, propriétaire dans le quartier ; la rue Nicolas-Chapuis, nom d'un édile seynois mort victime de son dévouement pendant l'épidémie cholérique de 1865 (cette rue n'était qu'une impasse qui fut ouverte en 1883) ; enfin la rue Camille-Pelletan, qui fut ministre de la Marine, laquelle passe devant l'emplacement de l'ancien théâtre de l'Éden, au sud de la place, et, venant de l'est le chemin v.o. n° 5 qui la rejoint à hauteur de l'usine à gaz.

9. M. Armand Béhic fonda également la Compagnie des Messageries Maritimes dont un paquebot porta son nom ; il mourut en 1891.

Quant à la voie qui au nord longe les beaux bâtiments de l'administration des Forges et Chantiers, elle a reçu le nom de boulevard Albert-I^{er}, en mémoire du roi-chevalier de Belgique dont personne n'a oublié la noble attitude lors de l'invasion de son pays en 1914.

Lors de la création de cette avenue, on lui donna le nom d'Armand-Béhic, puis celui de « boulevard de la Liberté », on ne sait trop pourquoi car le premier baptême méritait d'être conservé, mais Armand Béhic, malgré tous ses titres, avait appartenu au second Empire !

Ce quartier populaire de La Seyne ne remonte guère à plus d'un siècle et n'offre pas d'immeubles particuliers présentant un intérêt historique ou architectural ; les maisons y sont modestes, d'un caractère utilitaire, avec des commerces nécessaires à la population ouvrière des grands chantiers tout proches.

Ajoutons, pour en terminer avec la place de la Lune, que sur son vaste développement viennent s'installer, à diverses époques de l'année, particulièrement pour les fêtes locales, les cirques, attractions, jeux de foires ambulants et baraques foraines pour la plus grande joie des petits et des grands.

Il nous faut maintenant revenir sur le quai Saturnin-Fabre pour nous occuper des rues qui, toutes, viennent ou venaient y aboutir perpendiculairement ; car certaines ont plus ou moins complètement disparu par faits de guerre.

Nous débuterons par le nord, c'est-à-dire à partir de l'hôtel de ville, dans l'ordre.

RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE

Disons aussitôt qu'elle n'existe plus aujourd'hui que dans son extrémité occidentale, ayant été, en presque totalité, absorbée par la nouvelle mairie reconstruite sur l'emplacement de la précédente mais avec des dimensions plus considérables.

Cette rue de l'Hôtel-de-Ville, baptisée ainsi à cause du bâtiment qui la bordait sur une bonne longueur, se nommait, dans les débuts de La Seyne, rue Jouglas. Ce nom est celui d'une vieille famille du pays qui a fourni, avant la Révolution, des magistrats municipaux et de nombreux autres notables, des constructeurs navals, des officiers de marine, etc.

Dès 1618, des Jouglas possédaient des terres et des maisons au bourg de La Seyne dont un Pierre Jouglas sera maire, pendant huit ans, au XVIII^e siècle ; un autre Jouglas (François), lieutenant de vaisseau sur la frégate la *Sirène*, sera cité à l'ordre du jour de la Marine lors de la bataille de Navarin, en 1827, et décédera à Hyères, où il s'était retiré après avoir commandé, en qualité de capitaine de vaisseau, le navire l'*Océan*.

Une branche de cette famille a donné le nom de Jouglas à un quartier du terroir de Six-Fours où il existe encore des descendants.

Vers la fin du XVIII^e siècle, et durant une partie du XIX^e, l'usage prévalut d'appeler la rue Jouglas « rue Tonnellerie », cela du fait que plusieurs fabricants de

tonneaux, dits « barilards », s'y étaient installés pour exercer leur industrie. Ce nom disparut après 1870 ¹⁰.

Dans la rue Tonnellerie se trouvait un cabaret appartenant au sieur Michel Rostan. Un arrêté du préfet du Var, du 2 septembre 1854, en ordonna la fermeture, le lieu ayant servi de local de réunion à des ouvriers boulangers en grève pour une question de salaire, ces assemblées étant alors interdites par la loi.

La partie restante de cette artère contient des immeubles restaurés dont la construction remonte aux XVII^e et XVIII^e siècles. Elle aboutit à la rue Taylor.

RUE THIERS

(du port à la rue Franchipani)

Comme celle de l'Hôtel-de-Ville, elle a fortement souffert des bombardements. Son nom rappelle le grand homme d'État et historien français qui, au lendemain de 1871, fut proclamé le « libérateur du territoire ».

Adolphe Thiers était provençal, étant né à Marseille en 1797 ; avocat, il fut député, ministre sous la monarchie de Juillet. Parlementaire clairvoyant en 1870, il devint chef du pouvoir exécutif après le désastre et enfin, premier président de la III^e République. Comme historien, il a laissé une remarquable et monumentale *Histoire du Consulat et de l'Empire*.

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, la rue Thiers était la « rue Ferblanterie », ainsi nommée à cause des artisans ferblantiers et des marchands d'ustensiles divers qui tenaient boutique dans cette artère.

Des gens de mer y résidaient également car on y trouve, vers 1840 : au n° 2, un J.-B. Lauzet ; au n° 4, un Joseph Minjaud ; au n° 8, un Broquier ; au n° 5, un Pourquier, dit « Vinaigre », tous capitaines au long cours.

La rue prit son nom de « rue Thiers » vers les années 1880. Dans cette rue, on voyait, avant les bombardements, un bel immeuble du XVIII^e siècle, en pierres magnifiques, avec fenêtres garnies de barreaux en fer forgé et une superbe porte datée du millésime en relief : 1788 ; il appartenait à une famille aisée, les Plane ¹¹.

RUE CYRUS-HUGUES

Elle est l'artère seynoise la plus centrale de celles qui, venant du centre de la ville, descendent au port. Elle en est aussi la plus gaie, la plus élégante, quelque chose comme, en beaucoup plus modeste, une rue d'Alger de Toulon ; on y trouve des comptoirs de nouveautés, d'alimentation, de confiserie, de boucherie, de charcuterie, etc. En outre, trois pharmacies, une droguerie, une bijouterie, une chemiserie, une papeterie et un commerce de postes de radio sont à la disposition des nombreux passants qui y circulent.

10. Jusque-là, la rue de l'Hôtel-de-Ville était la rue baptisée aujourd'hui rue Carvin.

11 Le 8 septembre 1861, un rapport d'expert fut dressé par Charles Poncy, l'ami de George Sand et secrétaire de la Chambre de Commerce du Var, au sujet de travaux que le propriétaire du café Napoléon voisin voulait entreprendre, M^e Trucy étant conseil du sieur Plane. (Communication de notre aimable concitoyen M. Plane).

Cyrus Hugues, dont elle porte aujourd'hui le nom, dirigeait la pharmacie qui occupe maintenant les angles de cette rue et de la rue Carvin, au bas du cours Louis-Blanc, mais qui, de son temps, se trouvait à l'autre extrémité de la rue Cyrus-Hugues, là où est le magasin de nouveautés Arnaud-Pellegrin qui a une jolie porte de 1792. Cette pharmacie avait été fondée en 1853.

Homme politique, M. Cyrus Hugues, né à Tourves (Var), fut, étant jeune, un opposant au prince Louis-Napoléon Bonaparte et participa au mouvement local qui, en 1851, dressa un certain nombre de Seynois contre le coup d'État du 2 décembre ; après la victoire de ses auteurs, il fut proscrit pendant quelque temps en Afrique du Nord mais put revenir dans son pays.

Après la chute de l'Empire, il fut élu, en 1876, maire de La Seyne et le demeura pendant six ans, jusqu'en 1882. Devenu également conseiller général du Var, il s'occupa activement de ses électeurs et de sa commune mais dut faire face à de sévères oppositions étant ardent républicain.

M. Cyrus Hugues fut l'oncle de notre concitoyen, M. Armand, qui dirige avec son épouse la pharmacie de famille du bas du marché, et qui est le fils, lui-même, de M. Jean Armand, premier magistrat de La Seyne de 1908 à 1910.

Cette rue Cyrus-Hugues s'appelait auparavant rue de la Paix mais, sous l'Ancien Régime et pendant les deux Restaurations, elle portait le nom de rue Bourbon en honneur de la branche de la dynastie capétienne qui régna sur la France de Henry IV à 1792 et de 1814-1815 (sauf les Cent-Jours) à 1830.

Dans cette rue se trouvait, au numéro 3, avant 1944, le siège (avec dépôt de charbon) de la Société des Bateaux à Vapeur La Seyne-Toulon dont les locaux ont été détruits par les bombardements aériens.

RUE AMABLE-LAGANE

(du port à la place de l'Église)

Avant de recevoir ce vocable, cette rue était nommée « rue de la Paroisse » car elle conduisait directement du quai du port à l'église paroissiale Notre-Dame-de-Bon-Voyage ; elle s'appela ainsi dès le XVIII^e siècle et n'a reçu le nom d'Amable-Lagane que depuis une époque relativement récente.

M. Amable Lagane a laissé un grand souvenir parmi les Seynois. Il fut en effet un architecte naval très distingué, un éminent directeur des Chantiers navals de La Seyne au début du XX^e siècle. Nous rappellerons que M. Lagane était originaire du Quercy, étant né à Gourdon (Lot) en 1838 ; sorti de Polytechnique, il opta pour la Marine (génie maritime) qu'il quitta rapidement pour entrer à la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée. Il y devint ingénieur en chef, directeur et, plus tard, membre de son conseil d'administration.

Technicien remarquable, il donna une grande activité à notre industrie locale et contribua grandement à étendre sa renommée dans le monde entier. C'est à son époque, vers 1901, que furent construits, à La Seyne, plusieurs vaisseaux de guerre commandés par l'amirauté russe, entre autres le cuirassé *Cesarevitch* qui, au cours de

l'affaire de Port-Arthur, en février 1904, prouva par sa résistance l'excellence de la fabrication seynoise.

M. Lagane est mort à Toulon en 1911 ; son nom a été donné également à une avenue du faubourg Saint-Jean-du-Var.

RUE PARMENTIER (du port à la rue Baptistin-Paul)

Cette rue, presque entièrement détruite par les bombardements de la dernière guerre, est en voie d'être reconstituée aujourd'hui par d'élégants immeubles modernes, d'une conception agréable ; les maisons partiellement sinistrées ont été réparées, ce sont surtout celles de la partie méridionale de la rue.

Tout le monde sait que le nom de Parmentier, donné à l'époque moderne à cette artère, est celui de l'agronome français qui introduisit en France la culture de cette délicieuse solanée qu'est la pomme de terre. Notre ville lui devait cet hommage.

Au XVIII^e siècle, la rue Parmentier s'appelait « rue Tête-Noire » en raison des têtes sculptées qui ornaient le linteau des fenêtres de la maison située au numéro 8 de cette rue ; elle conservera ce nom pendant presque tout le XIX^e siècle.

Cet immeuble existe encore, mais à la suite des travaux de restauration qu'il a subi sa façade a dû être modifiée et les fameuses têtes ont disparu ; cependant, le fronton de sa porte d'entrée porte encore le millésime 1778.

RUE MARCEAU (du port au Quartier-Neuf)

Marceau, on le sait, était un jeune général de la Révolution né à Chartres en 1769. Appartenant à l'armée de Sambre-et-Meuse, il fut tué, à l'âge de vingt-sept ans, près d'Altenkirchen, en 1796.

On désignait cette rue, au XVIII^e siècle, par le nom de « rue des Tonneliers » qu'elle continua à porter pendant la plus grande partie du XIX^e.

Le fait de retrouver cette honorable corporation dans un baptême de nos artères n'a rien de surprenant en raison de la notoriété que détenaient les « Barilas » ou « Barilards » à La Seyne et de l'importance du transport maritime des vins dans notre port autrefois ; c'étaient de petits industriels qui fabriquaient non seulement des futailles ou des barils, mais aussi de nombreux articles d'armement pour les navires : seaux, tonnelets, brocs, baquets et autres ustensiles de bord.

Nous avons vu, tantôt, que la rue de l'Hôtel-de-Ville de 1939 porta aussi, dans le temps, un nom rappelant ce métier : « rue Tonnellerie ».

Toutefois, sous la Restauration, vers 1820, la rue des Tonneliers reçut celui de Saint-Joseph, les édiles voulant rendre hommage à l'auguste patron de la plus importante profession manuelle de la ville : celle des charpentiers de marine ; l'usage populaire maintint néanmoins l'ancienne appellation.

Signalons, au n° 2 de cette rue, une jolie porte second Empire datée de 1865, l'année du choléra comme disaient les Seynois.

RUE RAMATUELLE

(du port au Quartier-Neuf)

L'inscription qui désigne ainsi cette rue n'est pas des plus correctes car il s'agit, vraisemblablement, de la désignation de la vieille famille seynoise des Tortel de Ramatuelle qui furent à l'origine de la fondation de notre ville, avec les Daniel, les Beaussier, les Denans.

Il aurait été bon de le préciser sur les plaques, car il existe aussi une localité proche, Saint-Tropez, qui se nomme Ramatuelle, qui fut sans doute un ancien fief de la famille dont nous parlons.

Les Tortel de Ramatuelle, qui comptèrent d'honorables personnalités, ont attaché leur nom patronymique au plus ancien quartier urbain de La Seyne : les Tortel. Ils possédaient de nombreuses terres dans le pays, notamment des anciennes régales situées sur le rivage de la baie de La Seyne.

Mais le baptême de la rue qui nous occupe ici doit surtout concerner l'un des membres de cette illustre famille : Michel Tortel, sieur de Ramatuelle, capitaine des vaisseaux du roi, qui fit une donation, au début du XVII^e siècle, de trois mille piastres pour édifier un couvent de religieux capucins à La Seyne, son pays natal ; ce couvent, édifié en 1621 en terre de Tortel, a été remplacé par le collège actuel des révérends pères maristes.

De plus, nous avons vu que ce personnage a joué un rôle important dans l'essor de La Seyne au XVII^e siècle. Nous en retrouverons le souvenir quand nous serons dans la rue Berny ¹².

RUE REGONFLE

(de la rue Berny au quai Gabriel-Péri)

Achevant la série des rues perpendiculaires au port, nous atteignons enfin la petite rue « Regonfle », ainsi nommée à cause d'un ruisseau souterrain qui, débouchant dans les eaux de notre darse, provoque, par sa rencontre avec la mer, une sorte de gonflement, de bouillonnement de l'élément liquide, en provençal : « lou régounfle ». C'était le nom — nous l'avons dit — que porta longtemps le quai Gabriel-Péri et que la rue en question, qui aboutit à ce lieu des quais, avait pris également.

Mais, plus exactement, ce vieux terme local qui s'est conservé devrait se lire : « rue du Regonfle » ; c'est cette rue que les voitures empruntaient, avant la percée de l'avenue du Port, pour prendre le chemin conduisant aux Sablettes dont l'amorce se trouvait à la rue Napoléon (rue Gay-Lussac) ; Bonaparte et George Sand y passèrent ¹³.

12. La rue Ramatuelle ne porta pas toujours ce nom, car nous savons qu'au XVIII^e siècle elle se nomma « rue des Pêcheurs » à cause des locaux où les pêcheurs logeaient leurs filets et autres engins de leur profession. Ils honoraient saint Pierre comme patron, dont ils portaient la statue les jours de fête, le patronage de saint Jean-Baptiste étant réservé, de préférence, aux jeunes de la corporation.

13. La rue Regonfle, qui a une quarantaine de mètres de longueur, a reçu tout récemment le nom d'Henry Lefebvre, combattant F.F.I. du Vercors, tué pendant la guerre 1939-1945 (1960).

Au milieu du carrefour formé par les quais et la rue Regonfle se trouvait une fontaine publique qui a disparu lors de la percée ; cette fontaine, surmontée d'un petit obélisque, comportait un lavoir public. Construit en 1828 par François Prat, cet ensemble faisait pendant à un autre lavoir situé à l'avenue du Grand-Môle.

Rebroussant chemin, nous allons nous occuper, maintenant, des rues transversales et parallèles au quai Saturnin-Fabre en partant de son extrémité orientale.

RUE KLÉBER

(de la rue Regonfle à la place du Quartier-Neuf)

Kléber, né à Strasbourg en 1753, mort au Caire en 1800, fut l'un des plus vaillants soldats de la I^{re} République.

Ce nom a été donné à la rue à la fin du XIX^e siècle, époque où on a éprouvé le besoin de changer beaucoup le baptême de nos vieilles artères. Elle s'appelait auparavant « rue Saint-Matthieu » en souvenir de l'évangéliste, compagnon du Christ.

LE QUARTIER-NEUF

La rue Kléber nous fait accéder, d'une part, au lieu dit « le Quartier-Neuf » et, d'autre part, aux rues des « Celliers », « Desaix » et « Plâtrière ».

Le « Quartier-Neuf », nom donné à cet endroit de la ville, s'applique à une petite place et aux immeubles qui l'entourent ; ce terme est déjà en usage au XVIII^e siècle. Ce quartier a été grandement endommagé par es bombardements de 1944 qui ont détruit un certain nombre de maisons dont la disparition a créé un vaste espace libre utilisé aujourd'hui comme parc à autos.

Deux souvenirs s'attachent particulièrement au « Quartier-Neuf » dont le nom est couramment usité :

- un lavoir public, entouré de platanes, existant au XVIII^e siècle sur la petite place ¹⁴ ;
- la pharmacie Beaussier (Alexandre) qui a été remplacée depuis peu d'années par une pâtisserie-confiserie ; cette pharmacie avait été fondée en 1815 et l'immeuble, restauré, montre une belle porte bourgeoise du XVIII^e siècle ainsi qu'une façade de la même époque.

RUE DES CELLIERS

(de la rue Kléber à la rue Ramatuelle)

C'est une modeste artère ainsi nommée à cause des chais et des petits entrepôts qui s'y trouvaient autrefois ; à l'écart du mouvement, cette rue bien tranquille a conservé son nom local et pittoresque ainsi que les portes style simple XVII^e siècle.

14. À Toulon, les lavoirs publics ne remontent guère qu'à 1615 : on en construisit quatre à cette date mais, en 1770, on en comptait une cinquantaine...

RUE DESAIX

(de la rue Kléber à la rue Parmentier)

Du nom du général grandement estimé de Bonaparte qui lui a consacré, à Sainte-Hélène, de justes regrets.

De son vrai nom, Desaix du Veygoux, il était né à Saint-Hilaire d'Ayat, en Auvergne, en 1768 ; il fut tué à Marengo (Italie) le 14 juin 1800 après avoir apporté à Bonaparte un précieux renfort qui lui assura la victoire.

Cette rue fut rebaptisée du nom de Desaix vers la fin du XIX^e siècle mais, avant ce changement, elle s'appelait rue Saint-Clair.

Saint Clair, premier évêque de Nantes au III^e siècle, était très honoré à La Seyne, notamment par les couturières, modistes et tailleurs qui l'avaient choisi pour patron. Sous la Restauration, toute une famille de tailleurs, les Barralier, résidaient dans la rue Saint-Clair.

Le 2 du mois de janvier, jour de fête, se déroulait en notre ville la fête des couturières qui, ce jour-là, chômaient afin d'obtenir la préservation de la vue ; en outre, leur confrérie faisait dire une messe dite « Messe des Couturières » à l'autel consacré à saint Clair dans l'église paroissiale. Cet autel occupait, au XVII^e siècle, la deuxième chapelle latérale du côté du ponant, et il existe encore dans cette église un tableau représentant le saint en compagnie du bénédictin saint Maur.

RUE PLÂTRIERE

(de la rue Ramatuelle à la rue Parmentier)

Elle se trouve entre les rues Desaix et Berny. Au XVIII^e siècle, cette rue était baptisée « rue de la Vieille-Plâtrière », sans doute à cause d'un entrepôt de plâtre ou d'un four à cuire le gypse apporté là par des charrettes pour les travaux de maçonnerie de la ville.

À proprement parler, il ne s'agit pas de l'existence antérieure à cet endroit, d'une exploitation ou d'une carrière, comme le terme de « plâtrière » pourrait le faire supposer, mais d'un lieu où on fabriquait le plâtre provenant d'ailleurs car le sous-sol seynois ne contient pas, géologiquement, des terrains de nature gypsifère favorable à l'établissement de telles carrières en notre localité.

Les maisons de la rue Plâtrière, qui contenait de vieux immeubles, ont été détruites en partie par la guerre ; quant aux plâtriers, ils avaient saint Blaise pour patron.

RUE BAPTISTIN-PAUL

(du Quartier-Neuf à la place Martel-Esprit)

Reprenant notre marche à partir du Quartier-Neuf, nous suivons, dans toute sa longueur, la rue Baptistin-Paul. Elle porte le nom d'un maire de La Seyne, né le 14 janvier 1863, décédé à Paris dans l'exercice de ses fonctions en 1919 ; M. Paul, en effet, s'était rendu dans la capitale pour solutionner un douloureux conflit qui opposait le personnel des Forges et Chantiers à cette administration.

Les plaques de cette artère rappellent la mémoire de cet honorable citoyen de notre ville qui avait servi dans la Marine nationale en qualité d'ingénieur mécanicien principal.

La rue en question avait porté plusieurs noms auparavant : celui de « la Grande-Forge » au XVIII^e siècle et celui de « rue des Maures » au XIX^e et jusqu'après la guerre de 1914-1918 où, comme nous venons de le dire, on lui donna le nom de notre regretté concitoyen, M. Baptistin Paul.

Le baptême de « Grande-Forge » devait se rapporter à un atelier de forgeron assez conséquent existant dans cette artère. Nous n'avons pu trouver une explication assez satisfaisante au terme « des Maures » qu'on lui donna par la suite ; voulait-on désigner des marchands de charbon qui s'étaient établis dans ladite rue, « lei Carboundié », originaires d'Italie, lesquels étaient qualifiés de « mouro » par le populaire, c'est-à-dire d'hommes noircis, bronzés, barbouillés de charbon... francisés en « Maures » ? ou bien s'agit-il, par ce vocable de rue, du massif des Maures dans le Var, expression géographique dont l'étymologie vient de « Mons maurus », montagnes sombres, boisées et non, comme on l'a dit parfois à tort, des Sarrasins qui occupèrent cette région au X^e siècle ?

Nous avons à remarquer diverses choses dans cette rue Baptistin-Paul d'aujourd'hui : d'abord une fort belle porte bourgeoise, avec pilastres et entablement, maçonnerie très ouvragée, appartenant à un immeuble datant de 1710, où réside M. le docteur Jean Sauvet ; en face, maison de la même époque mais d'une architecture plus simple ¹⁵.

Au n° 4 de cette rue habitait, sous le premier Empire, André-Vincent Jouglas, constructeur naval à La Seyne, qui avait un atelier au n° 6 de la place des Esplageolles (Ledru-Rollin).

RUE FRANCHIPANI

(de la place Martel-Esprit à la rue A.-Lagane)

Elle porte un nom des plus attachants de l'histoire de notre ville, nom qui a droit à la reconnaissance des Seynois et qui mérite une mention particulière.

Robert de Franchipani, ou plutôt de Frangipani, était de famille patricienne romaine, clerc du diocèse de Rome, neveu de l'archevêque d'Aix Julien de Médicis. Ce dernier résigna entre ses mains, au XVI^e siècle, l'importante abbaye de Saint-Victor-lez-Marseille (autorisation royale du 19 juillet 1584 et bulles pontificales du 1^{er} juin 1585).

Ainsi investi de cette haute dignité, R. de Frangipani devint seigneur temporel et spirituel de Six-Fours et de La Seyne ; ce fut très heureux pour notre pays. En effet, il fut en cette qualité, avec le cardinal ministre d'État Jules de Mazarin, l'un des

15. La rue B.-Paul contient, d'ailleurs, un certain nombre de grands immeubles du XVII^e ou XVIII^e siècle, où résidaient des familles notables. Quelques exemples montrent la prépondérance de la profession maritime autrefois : au n° 10, un Fr. Laugier, au n° 1, un Beaussier H., capitaines au long cours ; au n° 31, un Argentéry, constructeur naval ; au n° 7, un J. Henrion, officier des douanes, etc. (vers 1820).

principaux artisans de l'érection du bourg de La Seyne en commune indépendante. R. de Frangipani facilita, par sa protection, la séparation avec Six-Fours et intervint avec succès dans les transactions ayant pour objet la cession des terres régales, voisines de la mer, sur lesquelles seront édifiées les maisons qui constitueront la future ville de La Seyne ¹⁶.

Il faut noter que la section orientale de la rue Franchipani, entre les rues A.-Lagane et Parmentier, était appelée, au XVIII^e siècle, rue du « Four-Saint-Lambert ».

D'autre part, on se souviendra que les premiers fours à cuire le pain de La Seyne naissante furent édifiés dans la rue Franchipani où existent encore plusieurs boulangeries.

Cette rue possède aussi quelques grands immeubles du XVIII^e siècle au n° 21 notamment, qui est un bel édifice avec porte bourgeoise à haut linteau travaillé, en pierres superbes. Cette maison avait deux façades, également majestueuses, donnant l'une sur la rue Franchipani, l'autre sur la rue des Maures, car elle ne devait former alors qu'un seul et même immeuble ; elle appartenait à un officier de marine au début du XIX^e.

Nous avons relevé aussi, dans cette artère, une jolie porte du XVII^e avec rouleau-brique, au n° 12, et qu'au n° 14 y résidait, vers 1825, un fabricant tanneur, métier que nous n'avons pas encore rencontré en notre ville. Nous aurons, cependant, à évoquer l'hypothèse de la présence d'une tannerie à La Seyne quand nous parlerons de la rue Cauquière ¹⁷.

PLACE MARTEL-ESPRIT

(ou Bourradet)

Les dernières rues dont nous venons de parler nous ont fait aboutir à la place Martel-Esprit qui est absolument centrale.

C'est là une vieille place publique de notre cité. Elle fut baptisée du nom de Martel-Esprit après l'épidémie de choléra de 1865 qui désola La Seyne et dont nous avons, en cet ouvrage, raconté l'histoire. Esprit Martel, capitaine de frégate en retraite, premier magistrat de notre ville lors de cette épidémie, fut constamment à la pointe du

16. Il est regrettable que de brèves indications ne précisent pas, sur les plaques de cette rue, l'importante personnalité de Robert de Frangipani et ne rappellent la précieuse contribution qu'il apporta à l'essor et au développement de La Seyne.

À ce sujet, il faut déplorer, d'une manière générale, l'insuffisance des inscriptions mentionnées sur les plaques indicatrices, ceci dit aussi bien pour La Seyne que pour d'autres localités ; quelques lignes précisant le relief du personnage ou l'objet de la désignation figurant sur ces plaques ne seraient-elles pas les bienvenues et fort instructives ?

17. La destruction, par la guerre, de plusieurs immeubles de la rue Franchipani, a eu pour résultat une modification de sa partie centrale où des maisons modernes ont remplacé celles sinistrées et à travers desquelles un passage a été ouvert.

Ce « portique » moderne fait accéder, de manière très heureuse, à la Poissonnerie (rue de la République) et au marché du cours Louis-Blanc ; de plus, un espace libre a été aménagé sur les emplacements, devenus disponibles à la suite également d'autres destructions ayant affecté la rue de la République, pour le garage des véhicules et pour la circulation publique dense, à cet endroit.

combat, témoigna de la plus haute abnégation et d'un grand mépris du danger. La Seyne s'est honorée en donnant son nom à cette place.

Néanmoins, les vieux Seynois la connaissent davantage sous la désignation populaire de « place Bourradet ». Il faut expliquer ce terme : il proviendrait de l'altération du mot « Vourradet » ou « Moradet » désignant une anse primitive où devaient s'abriter jadis les barques des pêcheurs. Nous donnons cette explication sous réserve car d'aucuns pensent qu'il peut s'agir du nom d'un propriétaire voisin qui aurait cédé le terrain nécessaire pour la constitution de cette place.

En tout cas, elle portait, aux XVII^e et XVIII^e siècles, le nom de « Vourradet » qui devint, dans la bouche des gens : « Bourradet », encore usité de nos jours et porté par une rue voisine.

Des immeubles assez conséquents environnent la place Martel-Esprit qui est plantée de beaux palmiers-dattiers dont les fruits, sous notre ciel, ne parviennent pas à maturité¹⁸.

Sur le côté nord, une vaste maison du XVIII^e siècle, au n° 2, abrite en son rez-de-chaussée une imprimerie depuis plus de cinquante ans ; à tour de rôle s'y sont succédé : l'imprimerie Pugnaire, l'imprimerie G. Giraud et l'imprimerie centrale actuelle de M. Marcel Gault.

Il fut question un instant, au XIX^e siècle, d'élever l'hôtel de ville sur la place Bourradet, mais les habitants de cette place protestèrent contre le projet car, disaient-ils, « elle est la seule place publique que possède le pays ». L'affaire n'eut pas de suite.

C'est devant cette maison, on s'en souvient, que se produisit une émeute populaire à la veille de la Révolution, émeute dirigée contre un homme de loi qui y habitait et qui faillit en être victime ; le bureau du « Piquet » de la rue de la Grande-Forge (Baptistin-Paul) ayant été mis à mal auparavant.

Elle fut, pendant de longues années, la demeure d'une famille bourgeoise de La Seyne, les Pothonnier, qui fournirent, aux XVIII^e et XIX^e siècles, des notaires, des procureurs du roi, des officiers de marine, des avocats, etc., dont certains membres eurent leur domicile sur le cours. L'un de ces derniers, François-Louis, avocat, émigré le 22 vendémiaire an III, décéda à Southampton en l'an VIII ; un autre Pothonnier (Pierre-Louis), né à La Seyne le 12 août 1778, était officier de santé de l'armée d'Italie en l'an XI.

La plupart des maisons qui entourent la place Martel-Esprit appartiennent à la même époque ou à celle de la Restauration, sauf la maison de l'ancienne quincaillerie Joseph Curet (aujourd'hui commerce d'appareils de radio) qui a dû être reconstruite en des temps plus récents.

Jusqu'au second Empire, on vit sur ladite place une fontaine monumentale à quatre versoirs qui avait été inaugurée le 28 juin 1656, sous Louis XIV. Cette fontaine était dite « de Saint-François » ou « des Capucins » parce qu'elle était alimentée par la

18. Un de ces palmiers-dattiers atteint à une hauteur d'environ 35 mètres.

source trouvée par les pères capucins au quartier de Donicarde, la même qui fournissait l'eau à leur couvent des Tortel ¹⁹.

Dotée de bassins, elle servait non seulement au public mais encore à faire boire les bêtes des voituriers et des paysans.

Ce fut après la trop fameuse épidémie de 1865 que cette fontaine de Saint-François fut supprimée et remplacée par un obélisque élevé en commémoration des actes de dévouement qu'accomplirent de bons citoyens au cours de cette triste période de la vie locale.

Ce monument, élevé en 1866, l'année même qui suivit celle du choléra, ne devait pas toujours y rester. En effet, après 1870, il a été transporté au cimetière de La Seyne ce qui, selon nous, fut une erreur car il avait été érigé sur une place publique de la ville pour rappeler surtout aux futures générations seynoises les nombreux gestes d'abnégation et de courage prodigués lors des heures tragiques de 1865 par des habitants de notre cité : édiles, médecins, fonctionnaires, ouvriers, sœurs de charité, ecclésiastiques, etc. et aussi par les malheureux galériens du bagne de Toulon.

Placé en plein centre de la ville, l'obélisque de Bourradet constituait, par sa présence, un témoignage permanent de la reconnaissance publique ²⁰.

La place demeura vide jusqu'au jour où, après l'avoir fait cimenter, une municipalité d'entre les deux guerres y fit placer un lampadaire en son milieu ; elle sert aujourd'hui de « parking » pour les voitures automobiles dont l'affluence meuble toujours davantage les villes de lieux de stationnement.

À la place Martel-Esprit (ci-devant Bourradet) aboutissent maintes artères qui en font un carrefour très animé et important ; ce sont : l'avenue Hoche venant du port ; les rues Taylor, Baptistin-Paul et Franchipani venant du midi ; les rues Bourradet, Clément-Daniel et Brassevin, venant de l'ouest ; et enfin les rues Faidherbe et Gambetta qui arrivent du nord ; un véritable confluent.

Mais nous devons quitter cette place pour achever notre revue des rues parallèles au port et poursuivre la description des autres artères et carrefours de l'aire urbaine de notre ville.

LA RUE BOURRADET

Nous la traverserons pour nous rendre à la rue de la République. Cette rue, assez courte, formait autrefois le prolongement de la rue « Messine » qui, devenue longue et étroite, se nommait au XVIII^e siècle la rue du « Jeu-de-Ballon ».

19. Dans une délibération du Conseil de la communauté de La Seyne, de janvier 1764, il est question de la réparation de la source-mère, dite de Donicarde, qui alimente la fontaine « des Capucins » de Bourradet. Cette délibération sera approuvée au mois de février suivant, par Mgr Charles, J.-B. des Galois de La Tour, Intendant de la Provence.

20. Voici le texte de l'inscription qui figure sur l'obélisque en question et qu'on peut lire à la nécropole de La Seyne :

« En souvenir des actes de dévouement, de courage et de charité accomplis pendant la désastreuse épidémie de 1865, La Seyne reconnaissante, 1^{er} mai 1866. »

La rue Bourradet a eu une partie de ses maisons détruites par un bombardement de mars 1944, sur son côté droit ; à son début, à gauche, au n° 2 (pâtisserie-confiserie), remarquons une jolie porte du XVIII^e avec son millésime : 1762.

RUE DE LA RÉPUBLIQUE

(entre la rue Bourradet et le carrefour du Marché)

Dans sa partie nord, jusqu'à la hauteur de la poissonnerie (ou halle aux poissons), la rue de la République portait, au XVIII^e siècle, le nom poétique de « Pavé-d'Amour ». D'où venait cette appellation ? Si on s'inspire du sens qui lui était donné jadis dans d'autres villes provençales, on peut admettre sans trop de témérité, que ce terme désignait une artère particulièrement fréquentée par la jeunesse du pays ; rue où jeunes gens et jeunes filles aimaient à se donner des rendez-vous.

Entre la poissonnerie et la petite place (ou carrefour) du bas du cours, une courte section s'appelait, toujours à la même époque, « rue du Marché-aux-Herbes » parce que les paysannes de la campagne venaient y vendre le matin leurs légumes et leurs fruits.

Plus tard, les deux sections ainsi nommées de la future rue de la République prendront le nom unique de « rue du Marché », désignation encore utilisée par des gens du pays qui l'ont héritée de leurs parents et d'un long usage au XIX^e siècle. Le baptême de « rue de la République » est relativement récent et ne date guère que de quelques dizaines d'années.

Quoi qu'il en soit de ces noms, cette rue est, en dehors du cours Louis-Blanc, l'artère la plus vivante, la plus animée, la plus commerçante de La Seyne ; surtout le matin où elle a énormément de couleur et de vie. Elle est d'ailleurs garnie de commerces les plus divers, tous achalandés ; ajoutons que la poissonnerie datant de 1839 et donnant sur cette rue contribue grandement à sa vitalité.

RUE CARVIN

(du carrefour du Marché à la place de l'Église)

Cette rue, bien que très courte, est également bien commerçante et fréquentée ; elle constitue une des communications obligatoires du centre de la ville avec les quartiers de l'est.

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, elle s'appelait « rue de l'Hôtel-de-Ville » à cause de la mairie qui se trouvait alors au début de cette artère, au n° 2, dans la maison de la boulangerie Erutti, autrefois Mabily.

La maison communale, la « Commune » comme disait nos pères, y resta jusque vers le milieu du XIX^e siècle, époque où fut construit sur le port l'hôtel de ville de 1847, sinistré en 1944 et remplacé au même endroit par un nouvel édifice communal moderne ²¹.

21. Récemment encore, on voyait aux angles de nos rues, pendant le mois de mai, des fillettes recouvertes d'un rideau de mousseline et parées de fleurs, avec une soucoupe sur les genoux. C'étaient les « Mayo » (les Belles-de-Mai).

LA PLACE DE L'ÉGLISE

Cette petite place, ou plutôt cette croisée de voies urbaines, est circonscrite entre les rues Lagane, Berny, Martini, J.-Laurent et d'Alsace. Nous y accédons par la rue Carvin que nous venons de quitter. N'oublions pas de dire que le nom de Carvin fut donné à la rue de l'Hôtel-de-Ville en souvenir d'un horloger qui avait sa boutique dans cette artère ; républicain de 1848, le sieur Carvin fut un opposant au prince Louis-Napoléon et proscrit à la suite du coup d'État de décembre 1851.

Devant nous, l'église paroissiale, vaste vaisseau religieux dont nous avons retracé l'historique dans les annales de notre commune ; nous n'y revenons pas.

Nous prendrons aussitôt la rue Berny qui s'ouvre à notre gauche.

RUE BERNY

(du carrefour de l'Église à la rue Gay-Lussac)

C'est une des rues les plus longues et des plus anciennes de notre cité. Elle porte le nom d'un ancien maire de La Seyne, J.-L.-B. Berny, qui fut en fonctions de 1848 à 1852. Ce nom lui fut donné après la chute de l'Empire mais, depuis le XVIII^e siècle et presque jusqu'à nos jours, les Seynois l'appelaient familièrement « la rue du Palais ». Et pourquoi ? Parce que avant la Révolution, un grand et solide édifice de cette rue abrita l'auditoire de justice (tribunal) et ses annexes qui semblent avoir été transférés certain jour à la rue Marius-Giran, ex-rue du « Petit-Filadou », ex-« Petit-Cours » ; d'où le terme de « Palais » attribué à la rue Berny lequel demeura longtemps en usage parmi nos concitoyens.

Il a été dit que cet immeuble fut, dans la première partie du XVII^e siècle, la résidence des administrateurs-syndics du bourg de La Seyne et qu'il appartint à Michel Tortel, sieur de Ramatuelle, qui y aurait résidé.

Cet immeuble en pierres de moyen appareil, à trois étages, aux murs magnifiquement maçonnés existe encore de nos jours ; son rez-de-chaussée a reçu une utilisation commerciale.

Au siècle dernier, il fut le siège d'un moulin à huile dirigé par les frères Coutelenq auquel on accédait par la rue Calade (rue Blanqui). Les Coutelenq appartenaient à une très ancienne famille du pays qui fut, avec d'autres originaires de Six-Fours, l'une des familles fondatrices de La Seyne ; on les retrouve, en effet, dans les premiers habitants de la localité maritime dès la fin du XVI^e siècle.

Dans l'ensemble, les maisons de la rue Berny remontent au XVII^e siècle mais beaucoup ont été restaurées et modernisées ; certaines ont conservé leur aspect original et nous avons pu lire, sur leurs portes, des millésimes de cette époque, du XVIII^e siècle. L'une d'elles, plus récente et très jolie, s'orne de l'indication en relief : 1854 (maison de M. Verlaque, ancien négociant en vins).

RUE GAY-LUSSAC

(de la rue Regonfle à l'avenue Garibaldi)

Elle constitue l'aboutissement oriental de la rue Berny qui, avec elle, rejoint ici l'avenue Garibaldi ou des Sablettes ; cette très courte section portait, sous le second

Empire, le nom de « rue Napoléon » qu'elle perdit après la chute de ce régime. Certes, Gay-Lussac (1778-1850) fut un physicien distingué, mais il semble que l'on aurait pu laisser à cette modeste artère le nom glorieux du vainqueur d'Austerlitz qui, en terre seynoise, rendit les services qu'on connaît à la France et à la République.

RUE LAVOISIER

(de la rue Gay-Lussac à la rue Calade)

Nous la trouvons à notre droite dès la fin de la rue Gay-Lussac. Longue, montante, encore dotée d'un solide pavage et, de plus, étroite, elle nous semble romantique à souhait entre des hauts murs de jardins et d'immeubles ; c'est une des rares artères, bien modeste d'ailleurs, ayant conservé une vision de La Seyne ancienne ²².

Nous la gravirons pour aller rejoindre, à son sommet, le quartier des « Cavaillons » et la rue dite « Calade ».

Ce nom de Lavoisier, qu'elle porte aujourd'hui, remonte seulement à une trentaine d'années car auparavant, et même maintenant encore, le peuple la désigne souvent sous le terme de « ruelle des Amoureux » parce qu'elle offre un lieu propice aux entretiens galants de la jeunesse. Elle se nomma aussi « chemin de Cavaillon » parce qu'elle desservait ce quartier.

On sait que le savant chimiste français Lavoisier découvrit l'oxygène et qu'il fut guillotiné sous la Terreur, en 1794.

Aux deux tiers de l'ascension, on rencontre, à sa droite, la courte rue Marius-Silvy dont le nom rappelle le souvenir de l'ancien chef de musique de « La Seynoise » décédé en 1922.

Nous sommes donc dans ce vieux quartier « des Cavaillons » dont nous avons déjà parlé à propos des origines de notre ville. Dans le cadre de notre promenade, il nous reste ici à parler, en détail, des artères qui le sillonnent et des souvenirs qu'il évoque.

RUE CALADE

(de la rue Isnard à la rue Berny)

Nous devons souligner que tout ce quartier a été fortement touché par les bombardements de la dernière guerre ; c'est dire que ses aspects antérieurs ont été quelque peu modifiés ou même complètement transformés.

Comme en d'autres localités provençales, le terme « cavaillon » est une désignation de situation topographique ; il indique un ou des lieux élevés. Et c'est bien le cas de notre quartier seynois puisqu'il faut gravir, de n'importe quel côté qu'on y aborde, les pentes du plateau où il se trouve pour y parvenir.

En premier lieu, la rue Calade, d'une déclivité prononcée, conduit des Cavaillons à la basse ville. Son vieux nom, qu'elle porte encore bien qu'on ait cru

22. Cette rue vient d'être goudronnée (1961) et son pavage recouvert, ce qui ne semblait guère indispensable.

devoir, pour des raisons politiques sans doute, le remplacer officiellement par celui de Louis-Blanqui, son vieux nom se passe d'explication ; elle fut de bonne heure, en effet, « caladée » afin, surtout, de permettre aux attelages d'en faire l'ascension et aux eaux de s'écouler sans entraîner fâcheusement les terres qui formaient le sol de nos rues avant qu'elles fussent pavées.

Voilà pourquoi, au XVII^e siècle, on disait tout simplement en parlant de cette artère : La Calade — laquelle est cimentée aujourd'hui.

Ravagée par le bombardement du 29 avril 1944, un bon nombre de ses maisons ont été restaurées ou reconstruites selon les normes modernes. Nous devons signaler pourtant des immeubles remontant au début du XVII^e siècle qui sont demeurés, notamment ceux portant les numéros 52 et 54 qui montrent de jolies portes romanes de cette époque.

C'est dans la rue Calade que se trouve l'immeuble paroissial dit « Maison du Peuple » dont la salle connut, entre les deux guerres, nombre de représentations théâtrales, fêtes, réunions ou conférences. Complètement détruit en 1944, il a été reconstruit récemment et est utilisé pour les besoins du service de la paroisse de La Seyne.

À la rue Calade se trouvait l'entreprise de camionnage Morice bien connue des Seynois.

RUE CAVAILLON

(de la rue Calade à la rue Martiny)

Modeste artère dont le nom resté inchangé a conservé celui du quartier auquel elle appartient. Elle est bordée de vieux immeubles qui ont été restaurés et relie, à l'ouest, la rue Calade à l'ancienne place des Pénitents-Blancs (aujourd'hui Séverine) et à la rue Martiny qui descend vers les écoles et l'église paroissiale ; un passage donne accès, en outre, à la rue Isnard dont nous allons bientôt parler.

Avec ceux des Beaussier et des Tortel, des Daniel et des Saint-Honorat, vécurent ici, au XVI^e siècle, les premiers habitants de la future cité seynoise.

RUE ISNARD

(de la rue Cauquière au chemin du Cimetière [C.V. n° 2])

Là encore, la guerre a semé des morts et des ruines il y a une vingtaine d'années, mais la vie renaissant des cendres y a fait surgir des maisons nouvelles, toutes modernes, donnant un nouveau visage à cette rue.

Cependant quelques anciens immeubles y évoquent encore le passé sur le côté nord de la rue où nous remarquons, avec plaisir, des portes du XVII^e siècle.

Elle porte le nom d'un vénérable prêtre, originaire du pays, qui fit jadis un legs à la ville d'une rente viagère de 200 francs-or (près d'une soixantaine de mille francs d'aujourd'hui) en faveur des indigents de la commune ; il fut également spécifié dans l'acte instituant ce legs, que chaque année, pour la fête de Noël, un four de La Seyne pétrirait spécialement du pain qui leur serait distribué gratuitement.

C'est à l'extrémité de la rue Isnard que l'on aperçoit une petite place baptisée, de notre temps, Séverine²³ et sur laquelle se trouve un joli pavillon d'assistance médicale scolaire encadré de quelques arbres.

Pendant près de trois siècles se dressa dans le même lieu la chère église des Pénitents-Blancs dont le souvenir est resté parmi les Seynois ; elle fut démolie vers 1925. Nous avons retracé par ailleurs son histoire.

Nous laisserons maintenant le C.V.O. n° 2, appelé aussi chemin des Moulières, poursuivre sa route vers la nécropole communale qu'il dessert et dont nous avons également dit l'histoire, pour aborder ensuite les pentes des quartiers de Saint-Honorat, de Laffranc, et nous redescendrons en ville par la même voie qui, jusqu'à sa rencontre avec la rue d'Alsace, porte le nom de Jacques-Laurent.

RUE JACQUES-LAURENT

Jacques Laurent fut un notable de La Seyne, maître boulanger. Il manifesta, en 1851, son opposition au coup d'État du prince-président ; on donna son nom à cette rue il y a une cinquantaine d'années. Il était le parent de notre concitoyen regretté, M. Laurent, ancien pharmacien du quai Regonfle, et de M^{me} Laurent-Cotsis, notre compatriote du quartier Sainte-Messe (domaine Beau-Vallon).

Auparavant, cette rue s'appelait « rue du Presbytère » à cause de la présence, sur cette artère, du bâtiment curial situé au chevet de l'église Notre-Dame et sur l'emplacement de l'enclos funéraire primitif de notre ville. En face de ce bâtiment et de son jardin, on voit l'établissement des religieuses de Saint-Vincent-de-Paul (orphelinat et dispensaire de la Croix-Rouge) si dévouées à la population ouvrière de La Seyne : sa chapelle et ses bâtiments. Plus loin, les vastes locaux de l'école technique publique J.-B.-Martiny.

C'est cette rue qu'empruntent les convois funèbres qui se rendent à la nécropole seynoise de 1837, agrandie à plusieurs reprises depuis cette date.

Le quartier de l'église paroissiale où nous venons d'aboutir est le plus primitif de la basse ville, car ce fut autour des premiers sanctuaires qui s'y élevèrent que se groupèrent les maisons du XVI^e siècle.

Effectivement nous avons connu, avant que fût élargie la rue Grune, maintenant Martiny, les très vieux immeubles fort délabrés qui la bordaient au midi de l'église ; ils étaient intérieurement ruinés et déjà inhabités.

RUE MARTINY

(de la place de l'Église à la rue Cavaillon)

Nous avons déjà dit, au cours de notre Histoire générale de La Seyne, qui fut Jean-Baptiste Martiny : un éducateur de mérite, premier directeur, sous Louis-Philippe, de l'école communale laïque (élémentaire et supérieure de garçons) ; c'est donc en sa mémoire qu'a été donné son nom à l'artère en question.

23. Femme de lettres françaises, de son vrai nom Caroline Rémy, dame Guebard, née à Paris en 1855 ; elle fut l'élève de Jules Vallès et se consacra surtout aux questions sociales.

Quant à l'école de 1834 — de nos jours Collège technique et moderne Martiny — elle fonctionna dans l'ancien hôtel des finances seynois dont nous avons aussi parlé en temps voulu et qui est desservi par la rue Martiny.

Nous rappellerons qu'elle se nomma, au XVIII^e siècle, rue « Co-degrune », déformation probable de l'expression provençale « Aco de Grune » signifiant ce qui appartenait à Grune, propriétaire ayant cédé ou vendu le terrain nécessaire à la création de cette voie. Plus tard, au XIX^e siècle, cette appellation fut simplifiée et devint tout bonnement « rue Grune », qu'elle perdit de nos jours pour prendre le nom de Martiny.

Familièrement, les Seynois l'avaient baptisée, avant la Révolution, « la rue de la Dîme » ; on comprend pourquoi : c'était la rue qui conduisait au percepteur !

Il convient maintenant de nous occuper des rues, places et carrefours des parties ouest et nord de la ville avant d'achever cette promenade par la visite des zones orientales de la cité qui sont d'un âge plus récent.

RUE D'ALSACE

(de la place de l'Église à la place Germain-Loro)

Longue, relativement étroite est la rue d'Alsace, accompagnée sur tout son parcours par une suite ininterrompue de maisons, celles de droite, plus élevées, ayant leur façade principale sur le cours Louis-Blanc.

Avant de s'appeler ainsi, elle porta plusieurs noms. Avant la Révolution, elle se nomma « rue de l'Evêché », puis « rue de la Congrégation » ; elle prit ensuite le nom de « rue de la Miséricorde » qui était encore usité chez des Seynois il n'y a pas très longtemps. Ce dernier terme provenait de l'œuvre d'assistance sociale, sous le vocable de Notre-Dame de Miséricorde, qui se trouvait établie dans cette artère.

Ce fut après la malheureuse guerre de 1870-1871 que lui fut donné le nom de rue d'Alsace en hommage à la province française que le cruel traité de Francfort, du 5 mai 1871, avait enlevé à la France.

La rue d'Alsace n'ayant pas souffert des bombardements nous montre quantité de portes anciennes fort intéressantes pour l'histoire locale.

En effet, comme en d'autres lieux de la ville, on y retrouve la progression historique de la cité par le style et les millésimes.

D'abord le XVII^e siècle, représenté par le cintre roman — simple dans la première moitié du siècle, surchargé du rouleau-brique ou d'un fronton pour la seconde partie — ; ensuite, le XVIII^e caractérisé par ses entablements et ses pieds-droits.

Voici pour les millésimes : il y a fort peu de temps figurait encore, au-dessus d'une jolie porte romane au n^o 8 de la rue, la date de l'année 1622 que nous considérons comme étant le plus ancien millésime de porte connu chez nous en notre temps. Porte et millésime témoignaient donc de l'ancienneté de l'immeuble, l'un des témoins, à coup sûr, des premiers îlots urbains de La Seyne, au commencement du XVII^e siècle.

Hélas ! On a cru devoir moderniser, un beau jour, cette porte, supprimer entièrement le millésime et remplacer son pur cintre par ce banal et affreux linteau rectangulaire qui a enlaidi tant de nos anciennes entrées d'immeubles y compris certaines de la rue d'Alsace.

Aussi, les millésimes des portes de la rue d'Alsace qui ont survécu sont-ils de date postérieure : 1788, 1820, 1825, 1830, 1836.

Sur la gauche, en venant de l'église, se trouvent les immeubles de l'école libre de jeunes filles Sainte-Thérèse qui a succédé à l'établissement des religieuses trinitaires qui fut dirigé, après 1870, par les sœurs de cette congrégation qui avaient dû quitter l'hôpital de la ville laïcisé.

Plus loin et toujours sur la gauche, on remarque aussi le bâtiment de l'ancienne école maternelle communale qui, pendant plusieurs années après la guerre 1939-1945, abrita une partie des services municipaux. C'est sur cet emplacement que se trouvait le local abritant la congrégation des jeunes filles sous le second Empire (1860). Au rez-de-chaussée était une chapelle et au premier étage la salle de réunion.

RUES ET QUARTIER DES BEAUSSIER

En laissant à notre droite les hauts bâtiments du collège des maristes et leurs annexes, ceux d'une jolie conception moderne de la crèche municipale en voie d'achèvement dans les anciens jardins où elle a été édifiée, sur notre gauche on s'élève vers un groupement d'habitations qui porte le nom de l'une des plus antiques et des plus honorables familles des terroirs de Six-Fours et de La Seyne, de celle qui l'a fondé.

Cette rue qui nous y conduit est la rue de Beaussier, que l'on a baptisée en des temps récents d'un deuxième nom qui n'avait rien à voir ici : « rue Émile-Combes », né d'un pauvre sentiment politicien. Mais sans nous attarder à cette misère, disons une fois de plus combien sont peu soignées en général les plaques indicatrices des rues et des places de nos localités, et nous ne parlons pas que de La Seyne puisqu'il y a plus d'un siècle l'historien des Rues d'Aix, Roux-Alphérand, exprimait le même regret à propos de celles de sa ville universitaire.

La plaque « rue de Beaussier » a été maintenue, il est vrai, mais pourquoi n'avoir pas écrit « rue des Beaussier », ce qui aurait été plus correct puisqu'elle doit rappeler le souvenir de toute une famille.

L'expression fautive doit venir, sans doute, de la simplification apportée par le langage populaire disant : « à Beaussier », « à Cavaillon », « à Tortel » au lieu de : « aux Beaussier », « aux Cavaillons », « aux Tortel » comme l'on devrait dire 24.

Arrivés sur une petite place, la place Galilée, nous nous trouvons dans un lieu paisible, mi-citadin, mi-rural, encadré de vieilles maisons des XVII^e et XVIII^e siècles à l'exception d'une grande habitation moderne précédée d'un vaste jardin qui la limite au sud.

24. La plaque ne comporte, bien entendu, aucune mention explicative !

À l'est de cette place Galilée, tout un prolongement de ruelles, de jardins et d'habitations des mêmes époques reconstituée, à nos regards, l'ensemble peu altéré jusqu'ici, sauf quelques modernisations sans inconvénients, du vieux quartier des Beaussier.

À l'ouest cependant, de vastes terrains ont été acquis pour y construire un magnifique établissement universitaire destiné à remplacer une grande partie des locaux de l'ancien collège Martiny devenu insuffisant quant à la place et aux nécessités modernes de l'enseignement.

Déjà un grand bâtiment est terminé et reçoit l'administration, le corps professoral et des élèves ; d'autres sont en construction tout à côté et des logis pour le personnel doivent être également édifiés. Tout cela donnera évidemment vie et mouvement nouveaux à ce quartier.

Cet ensemble scolaire d'État est limité au nord par les jardins et bâtiments du collège des révérends pères maristes.

Dans ce quartier des Beaussier fonctionnaient déjà, avant 1789, des fabriques de poterie tirant leur argile des lieux, ayant leurs fours, bassins, aires et locaux sur place. Cette petite industrie était exploitée, au début du XIX^e, par des artisans du pays : Jean-Honoré Giraud et Vincent-Joseph Girard.

De la petite place Galilée, la rue de Beaussier se subdivise en deux branches : l'une se faufilant entre les maisons et jardins du cœur de l'ancien hameau pour aboutir à la rue Jacques-Laurent, et l'autre, grimpant agréablement, pour rejoindre la route du Mai à la hauteur de la place Séverine, aux Cavaillons 25.

Ainsi, de même que la rue « de la Dîme » de jadis permettait aux habitants d'accéder directement à ce dernier quartier, la rue du Presbytère (rue J.-Laurent) facilitait les relations du centre de la ville avec les gens des Beaussier.

Comme nous l'avons dit dans l'histoire du collège des maristes, à son départ de la rue d'Alsace, la rue de Beaussier se situait plus à l'ouest que de nos jours ; ce fut en 1859 qu'elle fut transférée à son alignement actuel après accord intervenu avec la municipalité et échange de terrains entre les parties, le vieux chemin étant, avant 1859, bordé par le collège et une terre de Ferry dont l'institution avait fait l'acquisition.

« LES BEAUSSIER »

Mais, nous dira le lecteur, je voudrais bien savoir qui étaient ces Beaussier dont le souvenir est resté si attaché à notre chère ville ? Ils ont droit, en effet, à ce que l'historien leur consacre une notice et rappelle leur mémoire.

Cette illustre famille, qui tire ses origines de Six-Fours, apparaît de bonne heure dans l'histoire de la Provence. Avec les Tortel, les Daniel, les Denans, elle comptait parmi les plus antiques du pays.

25. Ici encore des édiles de passage ont éprouvé le besoin de baptiser la section, qui donne sur le quartier des Cavaillons, du nom de « rue Robespierre », personnage historique au moins discutable et dont on ne peut vraiment imposer le culte à toute une population.

On en trouve mention, dans les vieilles archives, en 1005, en 1141, en 1195. Les Beaussier figurent dans le cartulaire de la chartreuse de Montrieux en l'année 1235. La reine Jeanne de Naples, comtesse de Provence, leur attribua, au XIV^e siècle, la seigneurie de la Chaulane, en terre de Six-Fours, pour les récompenser de leur valeur et de leur fidélité (donation faite à un Jean de Beaussier) ; d'autre part, un Guillaume de Beaussier est aux Croisades, en 1240, et un Raymond de Beaussier, chevalier du comte de Provence, sera inscrit sur la liste des hommes d'armes de Du Guesclin que Louis d'Anjou, frère du roi, amènera du Languedoc pour guerroyer en Provence en 1368.

D'ailleurs, au dire de Jean de Nostredame (Michel Nostradamus, né à Saint-Rémy-de-Provence en 1503), les Beaussier ne cessèrent jamais de porter l'épée.

Néanmoins, en dehors des militaires et des marins, la famille fournit également des hommes de grande valeur dans l'administration, le clergé, la magistrature et les fonctions consulaires. C'est ainsi que, parmi les personnages de la communauté de Toulon, on note en 1235 (c'est le premier connu) un Aycard de Beaussier et, en dernier lieu, en 1789, un Emmanuel de Beaussier. Un autre Beaussier fut prévôt de la collégiale d'Hyères.

Ils furent aussi propriétaires des salines du Mourillon qu'ils auraient tenu de la libéralité des premiers comtes de Provence selon les propos de messire de Gaillard de Longjumeau (rapportés par d'Artefeuil dans son *Histoire héroïque et universelle de la noblesse de Provence*) et ce serait en souvenir de ce fait qu'une rue de ce quartier de Toulon porterait aujourd'hui le nom de Beaussier. Nous voyons, en effet, tout au début du XVI^e siècle, un autre Jean de Beaussier qualifié de seigneur du Mourillon dans des lettres patentes du roi Louis XII données à Dijon au mois de mai 1501 et, au XVIII^e siècle, un François de Beaussier ayant qualité de possédant-fiefs du Mourillon et de La Chaulane.

Les membres de la famille des de Beaussier furent nombreux à servir dans la Marine. Qu'on en juge : elle compta une suite ininterrompue de vingt-sept officiers, depuis Jean de Beaussier, capitaine de la galère du roi *La Diane*, en 1520, jusqu'à Louis-Emmanuel de Beaussier mort contre-amiral à Toulon en 1836.

Sur ce nombre, on trouve : cinq officiers généraux, dix capitaines de vaisseau et douze officiers de tous grades ; à eux seuls, les de Beaussier ont représenté plus de sept siècles de services à l'État, services effectifs, d'une grande tradition. Ils prirent part à toutes les batailles navales livrées par la flotte française ; sous les Duquesne, les d'Estrées, les d'Orvilliers, les Tourville, etc. Beaucoup d'entre eux sont morts au champ d'honneur ou se sont retirés couverts de blessures et d'infirmités, se sont distingués en de multiples actions d'éclat ; ils commandèrent des escadres, les plus beaux vaisseaux de la nation.

Cette vieille famille de Six-Fours et de La Seyne s'est honorée d'avoir compté la plus belle suite de chevaliers de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ; lors de la création de cet ordre par Louis XIV, Félix de Beaussier fut reçu troisième des chevaliers pensionnés alors qu'il ne fut accordé que seize croix à la Marine qui comptait, à ce moment-là, plus de deux mille cinq cents officiers.

Un Louis de Beaussier, capitaine de vaisseau, épousa à La Seyne, le 10 novembre 1680, Claire Portanier dont il eut trois enfants qui devinrent : André de Beaussier de Châteauvert, Louis-Joseph de Beaussier de l'Isle et Jérôme de Beaussier.

Enfin, les Beaussier fournirent également des officiers de valeur à l'armée de terre. Des recherches les font découvrir dans les corps suivants : régiment de Royal-Picardie, de Normandie, de Vermandois, de la Reine, unités de la Marine, Gardes-du-Corps, Mousquetaires, etc.

ARMES DES « BEAUSSIER »

Ce sont les mêmes que celles de Six-Fours qui les aurait reçues d'eux ou des Denans : « De gueules à une coquille d'argent ombrée de sable » ; ces armes figurent gravées sur un sceau de cire d'une charte de donation de 1208 (Arch. départ. des B.-du-Rh.).

La branche des Beaussier qui semble avoir subsisté, en dernier lieu, paraît être celle des Beaussier de Châteauvert qui ont essaimé en d'autres provinces françaises ; en effet, nous savons qu'un de ces Beaussier, chef d'escadre, passa de Toulon à Brest en 1749 et qu'il acquit par mariage des terres dans la province du Perche. Le même personnage fut élu député de l'Ordre de la noblesse à l'Assemblée de Normandie en 1737.

D'autres Beaussier se fixèrent ailleurs et le nom semble être encore porté à Six-Fours ; pour La Seyne, nous ne comptons plus, à notre connaissance, qu'un seul descendant mâle de cette antique famille du terroir : M. Eugène Beaussier, secrétaire général honoraire de la mairie de La Seyne, qui habite avenue Frédéric-Mistral, dans notre ville.

LE DOMAINE DE LA CHAULANE

Nous avons cité, à propos des Beaussier, le nom de la seigneurie de La Chaulane figurant dans une donation du XIV^e siècle.

Les terres qui la constituaient se situaient à la fois dans les communes actuelles de La Seyne, de Six-Fours et d'Ollioules. En raison des souvenirs qui s'y rattachent, elles méritent une mention de notre part.

Elles devaient, sous l'Ancien Régime, s'étendre vers le midi et vers l'est jusqu'aux abords du domaine dit la « Grande Terre de Saint-Jean », du quartier Berthe, qui appartient aux Gavoty ; à l'ouest, pénétrer en terres de Six-Fours, au-delà du lieu dit « Farlède », et mordre au nord chez les voisins d'Ollioules par une partie boisée située dans les collines des Piedardan où, actuellement, passent les limites des communes de La Seyne et d'Ollioules.

Le centre du fief, avec son manoir seigneurial (sans doute pour qui connaît la Provence, une grosse bastide forte mais embellie aux XVIII^e et XIX^e siècles) était placé dans le triangle formé par les routes de Toulon à Sanary, d'Ollioules à La Seyne et le triage S.N.C.F., La Chaulane demeurant, pendant de longs siècles, entre les mains des Beaussier qui, probablement, l'agrandirent et en firent un fief productif ; ce que l'on sait d'eux incite fortement à croire qu'ils furent de bons seigneurs, très humains,

charitables et que les « tenanciers » de leurs terres vécurent sous un régime de rapports familiaux et confiants.

Avant 1789, son dernier possesseur semble avoir été François de Beaussier, officier de la Marine royale, d'après les actes du XVIII^e siècle que nous citons ci-après :

- acte du 14 mars 1754 concernant les droits seigneuriaux incorporés à l'arrière-fief de La Chaulane ; acte intervenu entre l'abbé de Saint-Victor et ledit François de Beaussier, lieutenant des vaisseaux du roi, capitaine commandant une compagnie franche de la Marine, chevalier de Saint-Louis, seigneur de La Chaulane 26 ;
- requête du 3 septembre 1784 adressée à la communauté de Toulon, dans laquelle ledit François de Beaussier réclame la libre entrée des vins provenant de son domaine de La Chaulane dans le territoire de Toulon (Arch. comm. de Toulon antér. à 1789).

Vendu sous la Révolution comme bien national d'émigrés, le domaine de La Chaulane échut à un sieur Fisquet, de son état fournisseur à la Marine de Toulon. Il était encore en possession de ses héritiers sous le second Empire car, en 1865, il est question d'un litige avec la commune de La Seyne à propos d'une canalisation de source traversant la propriété et provenant du Camp-du-Laurent, le dossier de l'affaire faisant mention « des hoirs Fisquet ».

Du temps de l'amiral Fisquet, au début du XX^e siècle, cette résidence, en excellent état d'entretien, a connu de nombreuses fêtes et de brillantes réceptions, bals et sauteries. Là se réunissait une société des plus distinguées appartenant aux milieux de la Marine, de l'armée et de la haute bourgeoisie de la région ; ici naquirent, peut-être, *les Petites Alliées*, fruit des méditations d'un officier de marine (Claude Farrère) se promenant sous les ombrages de son parc.

Le déclin de La Chaulane commença avec la guerre de 1914.

Aujourd'hui, le visiteur y éprouve une impression mélancolique tant l'aspect en est devenu décadent : quelques gros platanes subsistent seulement d'un parc qui a dû être beau, l'ancienne chapelle délabrée sert de grange et, dans les pièces du rez-de-chaussée d'une maison de maître qui a encore de l'allure se devinent des fresques légères évoquant des volières d'oiseaux.

Autour des communs ruinés, la butte abandonnée où fonctionnait la « noria » élevant les eaux d'arrosage, un petit jardin potager cultivé par les gardiens ; tout aux alentours des terres incultes dont la superficie ne doit guère atteindre une dizaine d'hectares.

26. « L'an 1754 et le 14 mars avant midy, par devant nous, Notaire royal à Marseille, furent présents : Sieur Jean de Chevery, Directeur et Receveur général pour le Roy du droit sur les cartes et la Généralité de Provence, en qualité de procureur de Mgr François, Camille de Lorraine, Abbé commandataire de l'Abbaye de Saint-Victor de Marseille, Seigneur temporel et spirituel des lieux de Six-Fours, La Seyne et autres, d'une part ; et : Messire François de Beaussier, Lieutenant des vaisseaux du Roy, Commandant d'une Compagnie Franche de la Marine, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de La Chaulane, d'autre part »... (le document est signé : Bègue, Notaire royal à Marseille, Arch. départ. des B.-du-Rh., Fonds Saint-Victor, série H).

La façade principale de l'immeuble regarde vers l'orient et elle présente une porte d'entrée paraissant dater de la fin du XVIII^e siècle ; sur le devant, une terrasse dégradée dont on a peine à imaginer qu'elle vit de si magnifiques réunions. Achetée par Pierre Laval, devenu propriétaire du *Peut Var*, La Chaulane fut confisquée par l'État après la Libération et vendue aux enchères par la suite. Une société en devint propriétaire.

Tel est, aujourd'hui, marqué d'un humiliant destin, l'ancien beau fief des de Beaussier d'autrefois.

La guerre de 1939-1945, ajouterons-nous, a précipité sa décadence. En effet, une batterie allemande, dont il demeure les abris, fut installée à proximité du château qui reçut lui-même un poste de secours pour blessés et, au-dessus des toitures, les occupants ont construit une tour d'observation en maçonnerie ²⁷.

Deux chemins donnent accès à La Chaulane : l'un partant de la route de La Seyne à Ollioules, près du lieu dit « le Pêle-Mêle », au sud ; l'autre, à l'est, rejoignant une ancienne voie de terre, débouchant sur la route de Sanary à Toulon, mais se poursuivant ultérieurement le long de l'ancien domaine des Gavoty dont nous avons déjà parlé.

À quelque 7 à 800 mètres de La Chaulane, au sud-ouest de cette dernière, s'élève, dans ses grands arbres, la campagne de Saint-Jean qui servit, en 1793, de quartier au général Delaborde installé à cet endroit à la charnière des secteurs actifs du front de combat ouest de l'armée française.

LE COURS LOUIS-BLANC — « LE MARCHÉ » (du carrefour du Marché à la place Germain-Loro)

Nous reprenons ici la visite des artères du centre de notre ville que nous avons délaissée pour faire celle du quartier des Beaussier.

En premier lieu, voyons ce lieu si vivant du cours Louis-Blanc où, tous les matins, se tient le marché de la cité, augmenté, à certains jours, d'un grand nombre de forains ayant leurs bancs sur la place Germain-Loro et le boulevard du 4-Septembre.

Bien avant l'installation officielle du grand marché en question, installation remontant à l'année 1773, les paysans et les paysannes du terroir apportaient à la ville, afin de les écouler, les produits de leurs bastides. Ces gens de la campagne, qui arrivaient avec leurs bêtes, mulets, chevaux ou ânes, munis de leurs « eïssaris » ou attelés à des charrettes, les attachaient aux anneaux en fer scellés aux murs des

27. Nous devons exprimer ici notre respectueuse gratitude à M. le colonel Ficonetti et à M^{me} Prangé, sa sœur, veuve du capitaine de vaisseau, qui nous ont grandement facilité la visite de La Chaulane au cours de laquelle ils nous ont fourni d'abondants et substantiels détails sur cette ancienne propriété qu'ils avaient pu encore connaître au temps de sa splendeur.

Bien entendu, les de Beaussier possédaient d'autres biens que la Chaulane ; en sus de ceux de La Seyne, de Six-Fours et d'Ollioules (Montauban), ils en eurent ailleurs, en Provence, à Moustiers, à Toulon, à La Garde, etc. Ces biens connurent divers destins.

Sur les terres de La Chaulane, va être édifié un ensemble immobilier moderne dont la première pierre a été posée par le maire de La Seyne le 1^{er} février 1964. Au cours de cette cérémonie, le passé historique de l'ancienne seigneurie a été évoqué par le premier magistrat de la ville.

maisons proches ou bien les logeaient à l'abri dans des remises ou hangars voisins. Ensuite, ils installaient leurs éventaires dans la partie centrale du cours qui, obligatoirement, comportait en son milieu une rigole pour l'écoulement de l'eau canalisée destinée à entraîner débris et immondices.

Sur les côtés descendaient deux chaussées latérales, solidement pavées, où circulaient les attelages et la population ; la disposition du « Marché » était donc absolument différente de celle d'aujourd'hui.

Modeste à ses débuts, le marché aux légumes et aux fruits de La Seyne prit de plus en plus d'importance à partir de la fin du XVIII^e siècle ; de nos jours, il est devenu sans conteste, mais durant une partie de la journée seulement, l'artère la plus fréquentée, la plus colorée de notre ville.

C'est un des lieux les plus authentiquement pittoresques que l'on rencontre dans la plupart des localités de la Provence et du sud-est de la France.

Son appellation officielle est « cours Louis-Blanc », du nom d'un homme politique et historien français²⁸, mais, au XVIII^e siècle, c'était tout simplement « le Cours » et, plus tard, la « rue du Cours », désignation qu'il portera longtemps, jusqu'au-delà de la fin du XIX^e siècle.

C'est vers 1773 que fut installé, disons-nous plus haut, le marché du Cours qui vit naître ses platanes l'année d'après, en 1774, arbres dont les belles frondaisons garantissent aujourd'hui nos paysannes, revendeuses ou camelots des ardents rayons du soleil²⁹.

Au bas du cours, à notre gauche, existait vers 1780 une « Halle aux poissons », remplacée en 1839 par la poissonnerie actuelle ; en face de cette halle, au commencement de la rue de la République, se tenait un marché secondaire, dit « Marché aux herbes », qui donnait son nom à cette portion de la rue dont le prolongement s'appelait ensuite « rue Pavé-d'Amour ». Plus tard, toute l'artère prit le nom de « rue du Marché ».

Au milieu du carrefour du marché s'élevait une fontaine surmontée d'une pyramide en pierre avec auges, où se désaltéraient les bêtes. Elle fut supprimée à cause de la gêne qu'elle causait à la circulation.

Bien que les légumes et les fruits du pays aient, de tout temps, tenu une grande place sur nos marchés seynoïses, on y trouvait aussi :

— le « fromage de Signes » (lou couissignou), appétissant mais fort ;

28. Encore un nom dicté par un choix politique : Louis Blanc appartient au gouvernement provisoire constitué après la chute, en 1848, de la monarchie de juillet ; c'était un homme aux idées avancées mais sincère, idéaliste. On reconnaît une certaine valeur à son *Histoire de la Révolution française*. Il mourut à Cannes, dans les Alpes-Maritimes, en 1882.

29. Ceci pour l'Été ; l'Hiver, pour se préserver des morsures du froid, particulièrement vif les jours de grand vent, les marchandes et les marchands du Cours s'abritent sous des tentes ou sous de vastes parasols de couleur, allument des braseros pour s'y chauffer.

- la morue trempée (la marlusso trempado), bonne pour bouillir, frire ou rôtir, accompagnant l'aïoli le cas échéant ; c'était, disait-on, « le poisson des pauvres » ;
- les œufs sagement disposés dans leurs petites corbeilles et entourés de couches de paille ; ils étaient apportés par les gens des bastides environnantes ;
- les « navets de Signes », les oignons en rès de dix à quinze sous (lei bouano sèbo) ;
- « lei riffouarts d'Oullioùlo », radis excellents, bon marché ; sous le second Empire, on en avait plusieurs paquets pour un sou ;
- les fraises de La Valette, les melons renommés de Cavaillon et de Trets, châtaignes des Maures, oranges et citrons de la côte provençale, des Baléares (Majorque) ; les olives de Belgentier, les cerises des Solliès, etc. ;
- les olives salées de Belgentier dans leur récipient en bois porté par une petite charrette.

À tout cela, on peut ajouter : l'huile du Var ou des environs, d'Aix, de Salon ; les diverses volailles, le gibier, selon l'époque, et bien d'autres choses abondantes et pas chères.

Rendant encore plus pittoresque l'aspect du cours, surtout autrefois, se mêlaient à la foule méridionale, bruyante et bon enfant, certains personnages bien couleur locale tels que les robustes portefaix, aux bras vigoureux, les vendeurs d'escargots et de limaçons, de champignons, de cade³⁰, de salade sauvage, les marchands de plantes aromatiques avec leurs bouquets répandant les senteurs des collines de la « Bonne Mère » ou de celles d'Ollioules.

Le marché fini, de grands diables, les « escoubiers », munis de haut balais de bruyère, apparaissaient pour nettoyer la chaussée et les ruisseaux encombrés de débris.

Tres anciennement, une fontaine placée au bas du cours Louis-Blanc permettait, grâce à ses abreuvoirs, de faire désaltérer ou de laver les bêtes des gens de la campagne ou des forains venus pour vendre leurs produits³¹.

DE QUELQUES RÉSIDENCES DU « COURS »

Passé l'heure de midi, les « escoubiers » ayant fait leur office, le Cours devenait un quartier résidentiel.

30. « La Cade », sorte de gâteau cuit au four et confectionné avec de la farine de pois chiche (peses pounchus) pétrie avec de l'huile de cade, nom d'une espèce de genévrier de la région méditerranéenne (*Juniperus oxycedrus*).

Ce sont des femmes de marins génois appelés à Toulon, sous le Premier Empire, qui firent connaître ce gâteau dans notre pays. À cette époque, Gênes était devenue chef-lieu du VI^e arrondissement maritime après son annexion à la France.

Portant son large plateau sous le bras, la marchande de cade criait : A la cado ben caòdo, à la cado, la douço ! ».

31. Indépendamment des agriculteurs proprement dits, il y avait les « regrattiers » (du provençal : *regrata*, regratter, revendre) qui étaient surtout des revendeurs de fruits et de certaines denrées, les vendeurs « d'Oublies » venant d'Espagne, etc.



Marché du cours Louis-Blanc. - Cliché de l'auteur.

Car, à l'encontre de ce que l'on voit aujourd'hui — des boutiques et des commerces au rez-de-chaussée de toutes ses maisons — les immeubles de cette artère du cœur de la ville étaient la résidence d'une bonne partie de la bourgeoisie seynoise. L'aspect encore actuel de ces immeubles, car le Cours n'a pas été touché par les bombes, est suffisamment éloquent à cet égard ; ce sont les plus belles habitations anciennes de la cité.

Elles appartiennent, en majorité, aux XVIII^e et XIX^e siècles ; là demeuraient les Daniel, les Combal, les Audibert, les Guigou, les Pourquoiier, les Baudoin, les Beaussan, les Pothonnier, les Argentéry, des Jeansolenq, etc.

Sur leurs portes, nous lisons les millésimes suivants : 1681, 1696 (maisons du XVII^e siècle), 1812 (avec monogramme), 1815, 1829, etc. ; certains immeubles ont gardé leur caractère bourgeois aisé du XVIII^e siècle mais beaucoup ont été modifiés au XIX^e et en ont reçu l'architecture. Il y a de jolies entrées mais elles ne comportent pas toutes le millésime qui les date. Aux n^o 53 et 55, fenêtres ornées de têtes sculptées (XVIII^e), au n^o 27 belle porte du XVII^e (maison Daniel).

Signalons qu'au n^o 24 du Cours existait, vers 1820, un établissement de bains publics qui possédait un jardin avec tonnelle ; il appartenait à M. Joseph Combal.

Nous quittons le Cours pour nous occuper des rues qui, venant de l'ouest, débouchent sur la rue de la République ; ce sont les artères suivantes : rues Marius-Giran, Évenos, Messine.

RUE MARIUS-GIRAN

C'est la première rue qui s'ouvre sur notre gauche, après l'élégant et accueillant établissement de vente de produits de la mer (poissons, coquillages, etc.) de M. Coureit dont les éventaires attirent le chaland (client) et le retiennent. À l'angle de son immeuble, dominant la voie publique, on voit une jolie niche supportée par une conque en maçonnerie ouvragée, contenant une statuette de Vierge, du XVII^e siècle, derrière la tête de laquelle s'aperçoit une coquille de pèlerin. Elle y a été placée par la piété de nos aïeux 32.

Cette rue porte le nom d'une notabilité seynoise qui fut maire de La Seyne de 1872 à 1874. Appartenant à une vieille famille de la cité, Marius Giran était négociant en grains de son état.

Avant de porter ce nom, elle eut plusieurs vocables : au XVIII^e siècle, c'était « le Peut Cours » qui, à son début, sur le côté droit, comportait quelques arbres, la poissonnerie actuelle n'existant pas encore à cette époque ; ensuite, elle devint la « rue du Petit-Filadou », nom qu'elle portera pendant de longues années, tout au long du XIX^e siècle puisque, étant enfant, nous avons encore vu figurer cette appellation au commencement du XX^e siècle.

32. L'établissement de M. Coureit (« Aux Fruits de la Mer ») a été rénové et modernisé, de façon fort heureuse, à une époque récente. La niche et la statue, qu'elle contient, ont été remises en état avec beaucoup de goût.

D'où provenait cette désignation dont l'étymologie reste incertaine bien qu'étant de source locale ? On peut penser à une ruelle, « un filadou », permettant d'éviter des artères trop encombrées, ce qui est le cas pour les rues de la République et le cours Louis-Blanc ou, peut-être plus justement, d'une « petite corderie », d'un « atelier de cordiers ». À ce sujet, nous avons dit combien cette industrie était active et représentée à La Seyne jadis ; elle comprenait pas mal d'artisans à domicile travaillant généralement pour le compte de fabriques plus importantes. Il semble que cette explication peut être valable, mais nous n'en sommes pas sûr car les termes primitifs ont pu être déformés comme cela arrive parfois.

La poissonnerie ou halle aux poissons de La Seyne, dont nous avons raconté la fondation sous Louis-Philippe, se dresse au début et au milieu de la rue Marius-Giran, son entrée donnant directement sur la rue de la République ; les marchands de coquillages se tenant à proximité, en bordure de cette rue. Deux fontaines, dont une porte la date de 1839, y sont accolées et un hangar en charpente la prolonge dans la rue Marius-Giran.

On se souvient qu'il avait été question de la construire en 1675 sur la place Bourradet et que ce projet fut abandonné.

La rue Marius-Giran contient encore bon nombre de jolies portes des XVII^e et XVIII^e siècles avec leurs millésimes gravés dans la pierre ainsi que d'authentiques immeubles de ces époques. L'un d'eux, au n° 25, portant la date de 1683, abrita pendant un temps l'auditoire de justice, et au n° 15 résida Joseph Nicolet, constructeur naval en, notre port, tandis qu'au n° 10 de la même rue fonctionna un moulin à huile appartenant au sieur François Prat.

M. Bottero, agent technique de la Marine en retraite, a bien voulu nous signaler, de son vivant, un atelier de passementerie fonctionnant encore au XIX^e siècle dans la rue du Petit-Filadou, non loin de la poissonnerie. Cet atelier employait une quinzaine d'ouvrières. Les statuts des passementiers remontaient à Henry II (1558) ; ils avaient saint Louis pour patron.

RUE EVENOS

Au XVIII^e siècle, cette artère s'appelait « rue Denans ». Nous ignorons de quel Denans il s'agit pour cette rue mais c'est un nom qui appartient à une très ancienne famille du pays, tirant ses origines de Six-Fours ; il est spécifiquement du terroir et entre dans la catégorie de ces noms qui sont particulièrement attachés à une localité. Un quartier Denans existe à Six-Fours.

En tout cas, nous le trouvons, dès les origines, dans la communauté seynoise.

À Six-Fours, on le rencontre au XIV^e siècle dans les documents relatifs à cette ville mais il est évident que les Denans y existaient bien auparavant ; c'est un Pierre Denans qui figure dans une charte de 1335 concernant l'assemblée des notables tenue le 25 octobre dans l'église de Sainte-Marie-de-Courtine. En 1610, un Antoine Denans est prieur de la même église et c'est un Guillaume Denans qui en sera le dernier recteur ; ce personnage donnera en 1650 sa démission car, à cette date, sa chapellenie est unie au grand chapitre de Saint-Pierre de Six-Fours.

Rappelons aussi la mémoire de Jean Denans, notaire et viguier, bien connu pour son recueil manuscrit remontant à 1713, qui contient de précieux renseignements et des souvenirs d'un réel intérêt sur la vie passée de Six-Fours et de La Seyne.

On trouve des Denans dans la magistrature, dans la Marine, dans les professions libérales, dans le clergé à toutes les époques ; avant la Révolution, un Louis Denans est docteur en médecine et un autre Denans est armateur à La Seyne. Il existe d'ailleurs encore des descendants de cette vieille famille à La Seyne et à Six-Fours ³³.

Un beau jour, la rue Denans prit le nom de « rue Évenos ». Le marquis d'Évenos était, paraît-il, un propriétaire du quartier à qui notre commune fut redevable de certains gestes généreux pour la ville, cessions de terrains, dons, etc. ; on l'en remercia en baptisant de son nom l'artère en question. Cela fut bien, mais il eût été plus rationnel de l'attribuer à une nouvelle voie et plus juste de laisser le nom de Denans à la rue Évenos d'aujourd'hui.

Comme les autres artères anciennes de La Seyne, la rue Évenos compte un grand nombre de maisons construites aux XVII^e et XVIII^e siècles.

RUE MESSINE

Autrefois, elle se prolongeait jusqu'à la place Bourradet (Martel-Esprit) laissant l'extrémité de la rue de la République sur sa droite ; de nos jours, elle est limitée par les rues Bourradet et Denfert-Rochereau et ne communique avec la rue de la République qu'indirectement.

La rue Messine unit, en fait, la rue Étienne-Prat (anciennement Séminaire) au centre de la ville.

C'est un type pittoresque de vieille artère seynoise ; elle est longue, étroite et tranquille, accompagnée d'immeubles, de cours et de jardins.

Son nom, au XVIII^e siècle, était « rue du Jeu-de-Ballon ». Elle le perdit pour prendre celui de « rue Messine », du nom d'un propriétaire qui aurait facilité, par des dons de terrain, le percement de cette voie ou l'édification de maisons nouvelles.

Elle le porte encore aujourd'hui.

L'expression « Jeu de Ballon » figurait fréquemment, dans le passé, dans nos localités provençales, comme appellation de place ou de rue ; sa signification est parfaitement claire d'ailleurs et on sait que nos ancêtres pratiquaient ce sport aussi bien que nos jeunes gens d'aujourd'hui, dans des conditions moins compliquées, bien entendu, d'une manière plus familière. La rue du « Jeu-de-Ballon » existait au Vieux-Six-Fours. Elle y subsistait encore il y a seulement une trentaine d'années, bordée par des hautes maisons sur sa bordure orientale, en face même du fort actuel, dans l'ancien faubourg. Cette rue venait déboucher sur le parvis de la Collégiale où l'on accédait par

33. Nous ne pouvons écrire ces lignes sans évoquer le pieux souvenir d'un cher camarade de jeunesse, André Denans, officier ministériel à Pertuis (Vaucluse), tombé au champ d'honneur à Séricourt (Meuse) le 10 septembre 1914. Il était le fils de feu le lieutenant de vaisseau, le frère de M^{me} Goetz et du R.P. Denans, professeur au Collège de La Seyne, décédés en 1953 et en 1965.

des escaliers ; la petite place, dominant le parvis, portait la même désignation que la rue.

Revenant à notre rue Messine, nous indiquerons qu'une bonne fraction de cette rue est bordée par les cours ombragées de beaux platanes, des bâtiments de l'ancien hôpital et de l'ex-école des Trinitaires, établissements dont nous avons déjà fait l'historique et dont les façades donnent sur la rue Clément-Daniel (autrefois rue de l'Hôpital), rue dont nous aurons à parler incessamment.

En passant dans la rue Messine, on peut reconnaître, s'avancant jusqu'au-dessus de la rue, l'ancienne abside de ce qui fut la chapelle de l'hôpital, abside dite à cul-de-four, à l'architecture très simple.

Dans la même rue fonctionna, il y a quelque cinquante ans, une petite école maternelle dirigée par une M^{me} Rossi.

RUE DENFERT-ROCHEREAU (de la rue Bourradet à la R.D. n° 218)

Cette importante artère, dirigée vers le nord, est traversée jusqu'à la rue J.-L.-Mabily par des rues qui lui sont perpendiculaires et qui viennent des quartiers ouest ; de cette rue Mabily à la R.D. n° 218 (route de Reynier), elle ne reçoit, par contre, qu'une modeste artère, la rue Fr.-Ferrandin, qui vient y aboutir.

Occupons-nous d'abord de la rue Denfert-Rochereau et nous verrons ensuite les artères transversales que nous venons de signaler.

Cette rue Denfert-Rochereau connut plusieurs désignations. Elle se nomma, en premier lieu, « rue de Saint-Roch », saint, nous l'avons dit, qui était particulièrement invoqué en temps d'épidémie et qui était, de plus, le patron de la corporation seynoise des artisans cordiers ; ceci au XVIII^e siècle.

On l'appela ensuite « rue du Peyron » à cause du nom du quartier qu'elle desservait ; peut-être l'avait-on appelée déjà ainsi antérieurement car le terme « peïroun » semble avoir été un nom très ancien de ce quartier, donc d'un vieil usage. Débaptisée sous la Terreur, elle reprit son vocable religieux pour le garder jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Autrefois, des femmes allaient laver leur linge au ruisseau du quartier Peyron ou à Berthe, ce dernier nom paraissant être celui d'une source (cf. : source de Berthoire à Pignans [Var]).

Ce fut après 1870 qu'une municipalité lui fit donner le nom du glorieux défenseur de Belfort.

Nous avons suffisamment parlé des souvenirs qui s'attachent à cette rue, du personnage qu'était saint Roch, de la chapelle qui, sous son vocable, s'élevait non loin de là, de la confrérie des cordiers pour qu'il soit nécessaire d'en entretenir encore le lecteur.

Nous dirons cependant un mot du savant et vaillant soldat que fut Denfert-Rochereau.

Il était né à Saint-Maixent, dans le département des Deux-Sèvres, en l'année 1823. Lieutenant-colonel du génie en 1870, il s'illustra glorieusement dans la défense de la place-forte de Belfort dont il interdit l'entrée à l'ennemi jusqu'à la conclusion de l'armistice de 1871 ; de plus, il obtint, pour ses soldats, de sortir avec les honneurs de la guerre, libres, avec drapeaux, armes et bagages. Cette résistance héroïque permit à Thiers d'obtenir certains adoucissements lors des pourparlers de paix et Belfort resta à la France ; ce fut, on peut dire, une des rares consolations patriotiques que notre pays connut au cours de cette douloureuse période.

Denfert-Rochereau est mort en 1878.

En 1871, il avait été élu député par le Haut-Rhin, il le fut ensuite par la Charente-Inférieure.

Paris et la plupart des villes françaises ont honoré sa mémoire en donnant son nom à l'une de leurs artères. Montbéliard et Saint-Maixent lui ont élevé une statue.

Beaucoup d'immeubles de la rue seynoise appartiennent aux XVII^e et XVIII^e siècles ; sur leurs portes, nous y lisons des millésimes de 1724, 1775, 1793, etc.

Au numéro 17 habitait, vers la fin du XVIII^e siècle, un entrepreneur de travaux publics, Jean Rochebrune, qui avait reçu le surnom flatteur de « La Bonté ».

Au débouché nord de la rue Denfert-Rochereau se présentait le chemin de Toulon, aujourd'hui rue Émile-Zola, après avoir été rue Peyron. Ce n'est que plus tard que fut ouverte l'avenue de Toulon actuelle ou Chemin-Neuf.

RUE CLÉMENT-DANIEL

(de la rue Charles-Gounod à la place Martel-Esprit)

Cette très longue rue s'appelait, au XVIII^e siècle, « la rue de l'Hôpital » parce que l'Hôtel-Dieu dont nous avons fait l'historique avait les façades de ses bâtiments qui donnaient sur cette artère ; il s'y trouvait aussi les entrées principales de l'établissement et de ses annexes.

C'est à une date relativement récente qu'elle prit le nom de rue Clément-Daniel. Qui était ce personnage qui appartenait à une des familles les plus anciennes les plus considérées du pays ?

Clément Daniel était le médecin-chef bénévole de l'hôpital et, en outre, un grand philanthrope, un généreux bienfaiteur. Il décéda en 1891. Toute la vie, il se dévoua au service de ses concitoyens et il serait bon que la plaque qui mentionne son nom précise la chose aux Seynois d'aujourd'hui.

Et ici, puisque nous prononçons le nom d'un Daniel, nous avons le devoir de nous arrêter un instant sur l'antique famille dont il s'agit, intimement mêlée au passé de La Seyne et de Six-Fours.

« L'an 940 », nous apprend Jean Denans, notaire et viguier à Six-Fours, « des pirates infidèles firent irruption en terres de Six-Fours et dévastèrent les chapelles de Saint-Mandrier et de Saint-Honorat ; débarquant sur le rivage de « La Sagno » (La Seyne), ils se saisirent de divers habitants dont un personnage de noble lignée, Pierre Daniel, du castrum de Six-Fours, qui possédait un « manse », c'est-à-dire une grande

maison de campagne en cet endroit ». Par ce récit, nous avons donc l'indication de la présence sur notre sol, dès le ^x^e siècle, d'une famille Daniel qu'il ne serait guère surprenant de retrouver plus antérieurement encore tant ses racines nous ont apparu profondément liées à Six-Fours.

Tout au long, du reste, de l'histoire de ce dernier pays, on rencontre des personnages notables du nom de Daniel, des consuls, des ecclésiastiques, des notaires, des armateurs, des navigateurs.

Au cours de notre histoire de La Seyne, nous avons déjà parlé d'un noble Louis-Daniel qui en fut gouverneur sous Louis XIV, conseiller et secrétaire du roi ; un autre, commissaire de marine, représenta la noblesse à l'assemblée de la sénéchaussée de Toulon pour les États généraux de 1789.

Les Daniel comptèrent de brillants marins qui se distinguèrent soit dans la Marine de guerre, soit dans la Marine marchande ; tels que Pierre-Charles Daniel qui, après un dur combat contre les Anglais, ramena au port le bateau l'*Égérie* dont le commandant et le second avaient été blessés, que Jean-Baptiste-Emmanuel Daniel qui commanda des vaisseaux marchands construits à La Seyne aux frais de sa famille : l'*Espérance* et la *Numide*.

Nous citerons encore :

Augustin Daniel, secrétaire en chef de la mairie de La Seyne qui, demeuré à son poste, mourut victime de son dévouement lors de la terrible épidémie de choléra de 1865 ;

le docteur Posper Daniel, décédé en 1908, neveu du docteur Clément Daniel, qui se distingua également en 1865 et en bien d'autres occasions ;

M^{gr} Daniel, frère du précédent, prélat à Rome auprès du Saint-Siège.

C'était un ecclésiastique de belle prestance, plein de dignité. Il avait constitué des armoiries épiscopales absolument parlantes : écu coupé en son centre de deux divisions verticales dont l'une contenait le versant d'une montagne portant un olivier (Ollioules), et l'autre les cinq pains et les deux poissons qui figurent dans les armes de La Seyne ; motifs qui évoquaient ses attaches familiales.

Cet écu était encadré de la belle devise suivante : « Obliger chacun, ne nuire à personne ».

Plus proches de nous : le chanoine Édouard Daniel, digne prêtre et grand érudit, qui aima particulièrement sa Provence et La Seyne son pays natal, et qui se livra avec ferveur à des études et à des recherches historiques ; le chanoine Daniel est mort à La Seyne le 29 août 1924. Maxence Daniel, né en 1894, tombé glorieusement pour la France à Vergaville (Lorraine) le 20 août 1914.

Ajoutons, pour terminer cet aperçu sur les Daniel, qu'aux XVII^e et XVIII^e siècles on compta, tant dans le terroir de La Seyne que dans celui de Six-Fours, près d'une centaine de familles portant ce nom, ce qui montre l'importance ancienne de leur origine.

Dans la rue de l'Hôpital, qui nous a conduit à parler des Daniel, existait au numéro 32 une fabrique de tuiles et de briques dirigée par M. Coupiny et, plus tard, par M. Mouriès. Presque en face de cette fabrique se dressaient les bâtiments, encore existants, du moulin à huile Gros qui fonctionnait encore il y a seulement une trentaine d'années ; ce moulin et ses dépendances bordaient trois artères dans ce quartier : les rues Séminaires, de l'Hôpital et du Saint-Esprit.

Il en est toujours ainsi aujourd'hui mais le moulin Gros est devenu, d'une part, un chai de vins et, d'autre part, un établissement de mécanique et de machines-outils dirigé par notre vieil ami M. Corso.

En face de cet établissement se trouvait l'entrée de la vieille chapelle, dite du Saint-Esprit, qui a été démolie et reconstruite à la rue Victor-Hugo et, pour en finir avec la rue Clément-Daniel, signalons que cette rue possède de nombreuses maisons du XVIII^e siècle — la majorité de la rue — qui ont, généralement, été réfectionnées aux XIX^e et XX^e siècles ; nous y avons lu les millésimes suivants : 1788, 1830, 1855, 1858, ce dernier étant celui de la porte d'entrée de l'ancien hôpital (agrandissement du second Empire).

RUE ÉQUERRE

(de la rue Clément-Daniel à la rue Denfert-Rochereau)

Elle devrait, plus exactement, être nommée rue « de l'Équerre ». De faible longueur, cette petite rue doit son nom à son curieux dessin géométrique qui affecte la forme d'une équerre. Elle s'amorce à la rue Clément-Daniel, avant la rencontre de celle-ci avec la rue Denfert-Rochereau, et va rejoindre cette dernière bientôt après ; bordée de vieux mais solides immeubles, où il fait bon l'été venu, elle offre la vision pittoresque de l'une de nos rues de jadis.

Vieilles portes des XVII^e et XVIII^e siècles.

RUE BRASSEVIN

(de la rue Gambetta à la rue Denfert-Rochereau)

C'est également une très modeste artère qui aboutit devant les immeubles séparant la rue Équerre de la rue Clément-Daniel ; elle fait accéder de la rue Gambetta à la rue Denfert-Rochereau et aux autres artères avoisinantes.

Son nom est significatif. Elle rappelle les entrepôts des négociants en vins qui, autrefois, tenaient boutique dans cette rue ; sa dénomination a été heureusement maintenue. Ces débitants ornaient l'entrée de leur magasin d'une branche touffue de pin nommée « leis ramas ». Ajoutons que le verre de vin consommé sur place valait cinq centimes au XIX^e siècle.

RUE VICTOR-HUGO

(de la rue Charles-Gounod à l'avenue Louis-Curet)

C'est une des voies urbaines les plus longues de notre ville. Elle coupe successivement les rues Denfert-Rochereau, Gambetta et Faidherbe.

La rue Victor-Hugo s'appelait, au XVIII^e siècle, rue « des Jardins » mais, plus familièrement, les Seynois disaient, en parlant d'elle, « la rue du Sac », expression qui

sera longtemps employée par la population et qui provenait du fait que cette artère se terminait, à l'ouest, par une impasse, un véritable « cul-de-sac », sans débouché vers cette direction. Ce ne fut qu'au XIX^e siècle que la ville put la faire prolonger jusqu'à la rue du Saint-Esprit, aujourd'hui rue Charles-Gounod.

Quant au terme de « rue des Jardins » qu'on lui donnait avant la Révolution, il découlait de la présence de nombreux enclos garnis d'arbres et de verdure dont certains ont subsisté.

Nous n'apprendrons pas au lecteur qui fut Victor Hugo dont le nom a été donné il y a quelque cinquante ans à la rue des Jardins, mais nous ignorons si on a voulu honorer officiellement le poète, l'écrivain à la plume prodigieuse, à l'imagination puissante ou, surtout, l'homme politique, le philosophe, l'opposant à l'Empire. Nous préférons croire que l'on a voulu rendre hommage à une gloire des lettres françaises.

Ajoutons que la dernière section de la rue, entre la rue Denfert-Rochereau et l'avenue Louis-Curet porta le nom, au XVIII^e siècle, de « rue du Munitionnaire » à cause, probablement, d'un fournisseur pour navires qui devait y avoir ses magasins.

Comme d'autres vieilles artères de La Seyne, la rue Victor-Hugo montre des maisons remontant surtout aux XVII^e et XVIII^e siècles ; au numéro 37, on remarque une jolie porte romane du XVII^e en pierres de moyen appareil.

Au numéro 55 résidait, sous la Restauration, le sieur Jean Cruvellier, commissaires des classes chargé du quartier maritime de La Seyne, et à l'extrémité occidentale de la rue se trouve la chapelle reconstruite en 1929 du Saint-Esprit, au vieux millésime de 1655.

RUE JEAN-LOUIS-MABILY

(de l'avenue Gambetta [début] à la rue Charles-Gounod)

Il s'agit d'un membre de l'une des familles les plus spécifiquement seynoises de la cité, très ancienne. Les Mabilly fournirent surtout des générations de maîtres boulangers qui, en plus de leurs fours, étaient propriétaires d'un moulin à vent au quartier dit des « Quatre-Moulins ».

Jean-Louis Mabilly, dont le nom a été donné à la rue où nous sommes parvenus, fut un républicain qui fut proscrit à la suite des événements de décembre 1851 et qui, sous la III^e République, devint adjoint au maire de La Seyne ; ici aussi on a voulu honorer un résistant à l'Empire.

Ce baptême de rue est relativement récent car, nous-même, dans notre jeunesse, nous l'appelions encore « rue du Prieur », son ancien nom.

Elle se nommait ainsi parce que, dans cette artère, résidait au XVII^e siècle, en 1661, dans un immeuble encore existant du numéro 24 de la rue, le premier prieur de la chapelle du Saint-Esprit, siège et oratoire de la confrérie des pénitents gris dont nous avons déjà entretenu le lecteur. L'usage donna ce vocable à cette artère.

Il faut signaler, dans la rue J.-L.-Mabilly, ex-« du Prieur », au numéro 18, une belle porte du XVIII^e siècle, ornée d'une tête sculptée, sur bois, de bourgeois à perruque, celle vraisemblablement du propriétaire d'alors de l'immeuble.

Non loin de là se trouvait la résidence, avec jardin, de M. J.-L. Gensollenq, secrétaire en chef de la mairie de La Seyne sous la Restauration.

Cette artère comptait des ateliers d'artisans, notamment des tonneliers, des fabricants d'articles d'armement pour bateaux.

RUE FRANÇOIS-FERRANDIN

(de la rue Denfert-Rochereau à la rue Charles-Gounod)

C'est en réalité une ruelle étroite, bordée de quelques immeubles du côté méridional et d'un mur fermant, du côté nord, les jardins de quelques maisons de la rue Denfert-Rochereau et l'ancienne propriété Auzende autrefois cultivée pour la production maraîchère.

C'était, jadis, le « chemin des Aires », ainsi appelé à cause des aires à battre le blé qui s'y trouvaient à proximité, car ici finissait la ville ; aussitôt après commençaient les champs de vignes, de blé, d'oliviers de la campagne seynoise ³⁴.

Cependant, le chemin des Aires se poursuivait plus loin encore avant l'extension de la cité vers l'ouest ; il enveloppait celle-ci pour ainsi dire car, obliquant vers le sud, il se dirigeait ensuite jusqu'au-devant du couvent des Capucins (de nos jours, collège des Maristes), séparant toujours la ville de la campagne, le monde urbain du monde rural.

Aujourd'hui, la partie de ce chemin située entre le débouché de la rue François-Ferrandin et le boulevard du 4-Septembre a pris le nom de « rue Charles-Gounod », laquelle se prolonge au nord jusqu'à la R.D. n° 218 (route de Reynier) en prenant le nom de boulevard Charles-Gounod ³⁵.

Notons pourtant que, durant les XVIII^e et XIX^e siècles, entre la rue du Prieur et le collège, ledit « chemin des Aires » fut baptisé aussi « rue du Saint-Esprit » dont l'appellation se maintint jusque dans les premières années du XX^e siècle ; cela à cause de la chapelle de ce vocable qui se trouvait dans cette rue.

François Ferrandin (c'est encore un nom de vieille famille seynoise) était conseiller municipal de La Seyne en 1830.

Le boulevard Gounod fut tracé à une époque récente à travers les jardins Auzende. C'est sur cette artère que se trouve le siège de la vieille société musicale « La Seynoise », dont nous avons conté les annales par ailleurs ; il contient une salle spacieuse et bien décorée avec bureau et annexes. La façade du bâtiment est d'une architecture fort simple, fronton triangulaire, surmonté d'une lyre en maçonnerie, portant la date de fondation de la société (1842).

Sur le même alignement que « La Seynoise » se trouvent des petits ateliers d'artisans et des immeubles particuliers dont le plus septentrional, élégante villa, est

34. « Aires et labours voisins », disent les vieux documents cadastraux.

Sur ces aires, communes ou particulières, les céréales étaient dépiquées avec les pieds des chevaux, procédé paraissant remonter au temps de la Grèce antique ; il fut remplacé, tardivement, dans la région provençale par le rouleau de pierre à fouler.

35. Du nom du grand compositeur français.

décoré de fresques élégantes avec devise : « Labor et Vita », les piliers du portail portant une portée musicale avec, au-dessous : « Do-mi-si-la-do-ré » (domicile adoré) ! Elle fut construite (la villa) par un des plus brillants musiciens de la vieille Philharmonique, M. Taliani, aujourd'hui décédé, et dont le frère fut le doyen d'âge, musicien distingué également.

En face de ces immeubles, on voyait encore récemment un grand entrepôt-garage et l'ancienne ferme Auzende qui appartenaient à notre sympathique concitoyen M. Giran ; le reste des anciens terrains maraîchers étant occupé par des services d'intérêt public (Pompes funèbres et Ponts et Chaussées).

L'entrepôt Giran et la ferme Auzende ont fait place à de grands ensembles immobiliers (1963).

De ces limites de l'aire ancienne de la ville, nous donnerons un coup d'œil seulement sur les artères modernes qui marquent son extension vers l'ouest après 1870, notre objet étant de nous limiter aux voies pouvant présenter un certain intérêt historique. Pour cette raison, nous nous arrêterons davantage sur la place Germain-Loro et sur le boulevard du 4-Septembre et, bien entendu, à plus forte raison, sur cet antique quartier suburbain de La Seyne que sont « Les Tortel ».

PLACE GERMAIN-LORO

Autrefois place des Capucins à cause du couvent voisin (XVIII^e siècle), elle s'appela ensuite « place Séminaire » et, en des temps récents, « place Germain-Loro », du nom d'un médecin et philanthrope seynois.

On sait que sur cette place se trouve le magnifique établissement seynois d'enseignement secondaire des RR. PP. Maristes dont nous avons conté l'histoire dans le présent ouvrage ; nous n'y revenons pas.

Comme sous la Restauration l'ancien couvent des Capucins avait servi de séminaire diocésain pendant quelques années, la place avait pris le titre de la maison religieuse, d'où « place Séminaire ».

À cette place Germain-Loro, peuplée de marchands forains à certains jours de la semaine, aboutissent les artères suivantes : cours Louis-Blanc, rue Étienne-Prat, rue d'Alsace et boulevard du 4-Septembre.

En face le collège actuel des maristes, dans l'ancien immeuble Héraud, fonctionnait, avant 1789, une verrerie qui appartenait à une branche de la célèbre famille des Ferry qui possédait en Provence plusieurs exploitations importantes. Par un décret du 23 octobre 1810, daté du palais impérial d'Amsterdam, l'Empereur autorisa J.-J. et J.-B.-Léon Ferry à reprendre leur fabrication seynoise arrêtée par les événements de la Révolution ³⁶.

36. Voici le texte de la lettre d'envoi de ce décret :

« DIRECTION GÉNÉRALE
DES MINES, MINIÈRES ET CARRIÈRES »

Paris, le 27 novembre 1811.
À Messieurs Ferry.

Cette fabrique de verre blanc, qui comptait un four à deux places, avait aussi une entrée dans la rue Étienne-Prat (au numéro 4).

Elle ne devait employer que des bois venant par la mer ou ceux du rebut de l'arsenal de Toulon.

Sous l'Ancien Régime, le métier de verrier était considéré comme un art de distinction. Des lettres de noblesse furent conférées aux gens qui l'exerçaient ; ainsi nous voyons un autre Ferry (Joseph-Barthélemy), de Pourrières, qualifié du titre de noble verrier alors qu'il était membre, en 1791-1792, du Conseil départemental (directoire) du Var. Appartenant à la branche des de Ferry-Lablanche, ce personnage était né à Toulon le 20 mai 1747.

Le four de verrier de la place des Capucins devint plus tard un four de boulanger qui fut exploité par un sieur Héraud, parent des de Ferry ; nous ignorons à quelle date, au cours du XIX^e siècle.

Toujours sur la place Séminaire et vis-à-vis de la chapelle des ex-Capucins existaient, au début de ce siècle, une fabrique de tuiles des hoirs de Joseph Coupiny ainsi qu'un moulin à ciment appartenant aux mêmes propriétaires ; ces établissements industriels comportaient de vastes dépendances : cours, hangars, jardin et diverses annexes. Avec la verrerie Ferry, ils occupaient tout le côté nord de la place ; les villas Valentin et Loro (cette dernière acquise par la ville pour y établir un centre médico-social) y furent édifiées bien postérieurement.

C'est devant la chapelle des Capucins que finissait, comme nous l'avons déjà dit, le chemin des Aires qui marquait la frontière de l'agglomération à cet endroit.

BOULEVARD DU 4-SEPTEMBRE

(de la place Germain-Loro au boulevard Staline)

Ce qui précède fut vrai jusqu'aux environs des années 1880, époque où débuta la réalisation d'une avenue qui allait permettre à la ville de s'étendre en direction de l'ouest. Ébauchée à la fin de l'Empire (avenue Fleury), cette avenue, large, ombragée, d'une belle symétrie avec ses gracieuses habitations ayant toutes des terrasses et des jardins, fut baptisée « boulevard du 4-Septembre » ; « le Boulevard » disent souvent les Seynois.

Il a été baptisé ainsi à la fin du XIX^e siècle, pour rappeler la journée — le 4 septembre 1870 — qui marqua la chute du régime impérial au lendemain de la catastrophe de Sedan ; appellation qui ne peut qu'évoquer des jours particulièrement douloureux pour la France, quoiqu'on en dise ! Qui résulte encore d'une raison purement politique, car celui qui sait l'Histoire ne peut ignorer que les responsabilités du désastre de 1870 furent diverses et que, si les ministres de Napoléon III firent de lourdes fautes, l'opposition, à la fin de l'Empire, ne fut pas exempte de reproches ; elle

« J'ai l'honneur de vous adresser, messieurs, ampliation du Décret impérial du 23 octobre dernier, qui vous autorise à rétablir, dans la commune de La Seyne, la Verrerie que vous y exploitiez en 1789. Je vous invite à remplir les conditions que cet acte vous impose et à m'en accuser réception. » — « J'ai l'honneur d'être, Messieurs, votre très humble serviteur. — Le Conseiller d'État, Directeur général des Mines, signé : *Illisible*. »

contribua aussi à ce qu'il advint. Que l'on veuille bien se souvenir de son aveuglement à propos de Sadowa.

N'aurait-on pu, après la guerre de 1914-1918, donner à cette artère le nom de « boulevard de l'Infanterie-de-Marine » en reconnaissance des nombreux morts pour la France que les contingents de cette arme, en garnison à La Gatonne, laissèrent sur tous les champs de bataille en Europe et outre-mer.

Il faut croire que cela n'a guère compté pour certains politiciens locaux.

Pendant longtemps, le boulevard en question aboutit à une impasse, le projet de percée sur la R.D. n° 218 dormant dans les cartons ; il est vrai que ses habitants jouissaient en contrepartie d'une grande tranquillité qui a pris fin aujourd'hui par suite de sa réalisation, désirable pourtant, car la circulation y est en effet fort active à certaines heures et décongestionne la R.D. n° 218 et le carrefour Gambetta.

Nous signalerons rapidement sur le boulevard du 4-Septembre : l'hôtel de la police d'État proche l'église des Maristes en 1939 et qui connut des heures tragiques au moment de la Libération, en 1944 ; il fut héroïquement défendu par son personnel et, le 21 août 1944, il vit tomber, sous les balles de l'ennemi, les inspecteurs Jacques Brès et Xavier Franceschini, âgés de vingt-cinq et trente ans, le gardien de la paix Maurice Marcoul, âgé de vingt-cinq ans. Une plaque commémorative rappelle aux passants le sacrifice de ces héros.

L'hôtel de police fut complètement incendié par les Allemands furieux de cette résistance. Après la guerre s'est élevé sur son emplacement le bâtiment de la criée coopérative agricole tandis que le central de la police d'État de La Seyne, demeuré installé depuis la guerre dans une grande villa au début de l'avenue Julien-Belfort, parallèle au boulevard du 4-Septembre, vient d'occuper de nouveaux bâtiments avenue Henri-Pétin.

L'ancienne école des frères maristes, fondée en 1882 avec ses bâtiments et ses cours ; siège, il y a peu de temps, de l'œuvre du « Secours catholique » et de mouvements de jeunesse ; nous en avons fait par ailleurs l'historique auquel nous renvoyons le lecteur. Cette école vient d'être démolie pour faire place à un bâtiment résidentiel.

Toujours sur la gauche du boulevard, à la hauteur de l'entrée de la cour de l'ex-établissement, débouche la voie mi-citadine mi-rurale, dite « avenue de la Donicarde », qui relie également les quartiers ouest, en particulier ceux des Tortel, de Donicarde, des Quatre-Moulins et du Col-d'Artaud à la place Germain-Loro et au cours Louis-Blanc.

Bordée hier sur son côté nord par le mur de la grande cour des frères, l'« avenue de Donicarde » est surtout un aimable petit faubourg rempli de maisons de campagne et de villas, dans un joli horizon de collines boisées.

L'« avenue de la Donicarde », vieux chemin de ce lieu-dit, se poursuit jusqu'au chemin du Col-d'Artaud d'une part, et se prolonge assez loin dans les campagnes, au sud-ouest, d'autre part ; dans cette région étaient exploitées autrefois de vastes carrières d'argile pour le fonctionnement des nombreuses fabriques de tuiles, briques et poteries de la commune.

Mais, revenant vers son début, nous remarquerons à l'angle du chemin dit « de Tortel »³⁷ qui vient aboutir sur cette avenue peu après sa rencontre avec le boulevard du 4-Septembre, une jolie habitation dite « villa Saint-Marc ». Ce vocable lui fut donné par son propriétaire, un digne prêtre, l'abbé Raphel, en souvenir d'un vieil oratoire dédié à saint Marc qui se trouvait au début du chemin de Tortel et qui fut un jour démoli ; l'abbé Raphel fit placer, sur un mur de sa villa, une plaque de marbre blanc avec l'inscription en latin : « *Sancte Marce, Ora pro nobis* » en mémoire de l'oratoire disparu.

Ajoutons encore, pour l'histoire locale, que cet immeuble fut à une époque récente, vers 1880, le siège du service de l'Inscription maritime du quartier de La Seyne. Là se trouvaient les bureaux du commissaire chargé du quartier, des commis, du syndic maritime et le poste du gendarme de garde. Plus tard, l'Inscription maritime résida à l'avenue Gambetta, puis à la caserne des douanes d'où elle a émigré pour le quai Gabriel-Péri (1959) et le quai Hoche (1965).

Sur le boulevard même était situé le bureau des Invalides de la Marine chargé du paiement des pensions des gens de mer et autres attributions financières concernant les inscrits. Un bureau d'octroi existait à son début également.

Le « Boulevard » est traversé en son milieu par une avenue qui va de la route de Donicarde à la R.D. n° 218 ; cette avenue porte deux noms aujourd'hui. La portion sud était le « boulevard de la Corderie », désignation parfaitement logique puisqu'elle est bordée en bonne partie par de grands bâtiments qui furent l'importante filature Abran. On a cru devoir lui donner le nom de Charles Gide, économiste distingué mais inconnu certainement pour beaucoup de nos concitoyens !

La portion nord — la plus longue, villas et jardins — s'appelle « avenue Henri-Pétin », du nom d'un ancien maire de La Seyne (1904-1908) et député du Var, ce qui est bien. Précisons que ce nom fut aussi donné à l'avenue en question parce que Henri Pétin fut, à une époque, l'un des propriétaires de la corderie Abran.

Dans sa dernière partie, le boulevard du 4-Septembre reçoit du sud une voie adjacente qui est l'avenue « L.-Curie », celle qui conduit au collège Curie (filles) et au quartier dit « Daniel » ; elle est accompagnée de jolis arbres variés. Le collège Curie, nous le rappelons, fut édifié à l'origine pour servir d'hôpital mais il servit bientôt de caserne ; l'ancien champ de manœuvres de cette dernière constitue, de nos jours, un beau terrain d'éducation physique et d'exercices d'ensemble pour les élèves.

Sur la droite du boulevard fonctionne une école maternelle publique qui a remplacé le patronage laïque détruit par un bombardement qui, en 1944, fit plusieurs victimes ; dans le voisinage, les petites artères modernes : « Ernest-Renan », « Fr.-Sauveur-Peter » et « Descartes ».

Enfin, à son extrémité, le boulevard du 4-Septembre qui, avant la guerre 1939-1945, se terminait en une impasse, laisse la place au nouveau boulevard Joseph-Staline

37. Chemin qui a reçu récemment le nom d'Aimé Genoud, résistant FFI mort pour la France en 1944.

Sur la route de Donicarde, à droite, existait, en 1906, une institution libre de jeunes filles dirigée par M^{lle} Xénard, éducatrice appartenant à une famille lorraine établie à La Seyne.

qui est une fort belle artère, très large, déjà peuplée d'immeubles modernes, mais qui demanderait à être garnie de grands arbres ce qui l'embellirait et la garantirait d'une trop ardente insolation.

AVENUE JULIEN-BELFORT — ESPLANADE GUTENBERG

Large et aérée, l'avenue Julien-Belfort, comme presque toutes les artères modernes de notre ville, ne présente aucun intérêt historique. Nous nous contenterons donc de dire qu'elle est une avenue résidentielle, bordée de coquettes villas et de jardins ; vers son milieu, elle est traversée par la rue Camille-Desmoulin.

Julien Belfort fut maire de La Seyne de 1900 à 1904.

Quant à l'esplanade Gutenberg, elle borde une rangée tranquille de maisons précédées de jardins bien entretenus, du genre « cottage » si on veut. Ses immeubles sont, en partie, d'époque assez ancienne tandis que d'autres, d'allure plus aisée, ne doivent remonter qu'aux années ayant suivi 1870, entre 1870 et 1880 ; ils ont précédé en tout cas ceux du boulevard du 4-Septembre et semblent avoir amorcé une extension de la ville en dehors de son aire ancienne.

Elle porte le nom de Gutenberg qui ne fut pas, à proprement parler, l'inventeur de l'imprimerie mais qui la perfectionna grandement et la développa (1397-1468).

Si modeste que soit l'esplanade Gutenberg, il faut néanmoins signaler que l'une de ses maisons évoque le souvenir d'une famille d'artistes et de techniciens seynois d'une particulière valeur : les Burgard.

Ils étaient, croyons-nous, d'origine alsacienne, peut-être strasbourgeoise. Le plus notable d'entre eux fut Louis Burgard qui fut un remarquable et génial créateur en matière de modèles réduits de vaisseaux et d'architecture navale.

Louis Burgard naquit à La Seyne le 11 novembre 1851 ; il travailla tout d'abord dans l'entreprise de transports locale des frères Pellegrin puis, grandement doué, ne tarda pas à se révéler comme un artisan de premier ordre et confectionnera bientôt les plus belles séries de modèles de bateaux de tout type, de guerre ou de commerce. Ces belles productions furent admirées au cours de diverses expositions par ses concitoyens, en France et à l'étranger.

Parmi les innombrables productions de Louis Burgard, il faut souligner notamment : le Jauréguiberry, cuirassé français lancé solennellement à La Seyne à l'automne de 1893, et le paquebot Portugal.

Les modèles de ces deux navires se trouvent à Paris, au musée du Louvre.

Cet artiste seynois est mort à Toulon, au quartier de Valbourdin le 21 janvier 1933 ; il était âgé de quatre-vingt-deux ans. Il laissa trois fils : Toussaint, qui fut professeur à l'école Rouvière ; Félix, chef d'atelier à la maison Renault ; et Gustave, agent technique principal de la Marine.

Ajoutons qu'une artère de La Seyne a reçu le nom de Louis Burgard, la ville honorant ainsi un véritable artiste et un digne citoyen ; la rue Louis-Burgard est l'avenue qui se trouve immédiatement au sud du collège Curie, à La Gatonne.

LE QUARTIER DES TORTEL

Nous pouvons considérer ce quartier comme étant le plus primitif de notre localité, l'un de ses premiers groupements humains.

En effet, à travers des restaurations toutes modernes, l'architecture modeste de ses maisons laisse apparaître, pour la plupart d'entre elles, que l'époque de leur construction doit appartenir au moins au XVI^e siècle, peut-être même, pour certaines, au XV^e. Les Tortel sont le témoignage, avec le quartier non éloigné de Domergue, au sud-ouest des « Quatre-Moulins », de l'approche, à ces époques, des gens de Six-Fours vers le rivage pour y fonder un établissement à demeure.

Un château d'eau a remplacé sur une proche colline le moulin à vent qui s'y trouvait il y a cent ans, et une succursale des Maristes y est en construction.

Jadis, on pénétrait dans « les Tortel » par un portail ouvert à travers les immeubles, car même les humbles agglomérations se renfermaient en Provence afin de mettre leurs habitants à l'abri de toute agression, toujours possible à cause de la proximité de la mer. Au début du XX^e siècle, il restait, de cette entrée, un grand porche voûté, avec des logements au-dessus, lequel fut démoli vers 1909 date à laquelle il avait été reconnu nécessaire d'élargir le passage.

On voit encore aux « Tortel » une aire collective à fouler le blé, appartenant à plusieurs propriétaires, qui était utilisée par des habitants du quartier ; recouverte d'herbes folles, son aire dallée se montre, çà et là, Combien de générations a-t-elle vu passer ?

À la gauche du chemin montant aux Tortel existait jadis une petite usine locale de cordages, la fabrique Gaudin, qui fonctionnait encore vers 1880. Le champ de vignes qui lui succéda a fait place, récemment, aux bâtiments préfabriqués d'une école publique.

De cette sorte de hameau, on peut jouir d'une fort belle vue sur le vaste établissement des RR. PP. Maristes, avec son église, ainsi que sur la partie occidentale de La Seyne ; tableau ayant, comme une immense toile de fond, les campagnes agrestes d'Ollioules, les montagnes du Gros-Cerveau, du Croupatier et du Caume.

Nous donnons ci-après la liste de quelques-uns des plus notoires des membres de cette grande famille des Tortel qui a fourni, avec les Beaussier, les Daniel, les Lombard et autres les principaux bâtisseurs de notre cité :

- Pierre Tortel qui assiste, dès le XIV^e siècle, à la grande assemblée de notables qui se tient le 25 octobre 1335 dans l'église de Sainte-Marie-de-Courtine de Six-Fours (Arch. départ. des B.-du-Rh. - Cartul. de Saint-Victor, charte n^o 286) ;
- un autre Pierre Tortel, syndic du bourg de La Seyne, qui figure en qualité d'assistant de François Tortel, consul et député du Conseil général de la communauté, parmi les personnages participant aux actes prononçant la séparation des terroirs de La Seyne et de Six-Fours en 1657 ;

- deux autres Tortel : l'un, consul de la ville en 1675 et en 1691 l'autre, trésorier de cette communauté en 1767. En outre, il faut citer : Honoré Tortel, deuxième consul en 1666 ;
- Michel Tortel, sieur de Ramatuelle, capitaine des vaisseaux du roi, dont nous avons déjà signalé le rôle important dans les premiers temps de l'essor de notre pays seynoï ; fondateur du couvent des RR. PP. Capucins.

Nous quitterons maintenant cette région ouest de la ville que nous venons de parcourir pour achever la revue des artères et des quartiers des autres zones urbaines que nous n'avons pas encore effectuée.

ZONE NORD

Pour terminer la visite des quartiers de la zone nord, nous sommes revenus sur la place Martel-Esprit (Bourradet) qui est au cœur de La Seyne et, de là, nous commençons par la rue Gambetta.

RUE GAMBETTA - AVENUE GAMBETTA

C'est à tort que les plaques de la rue portent le nom d'« avenue Gambetta » car cette dernière ne débute qu'à son extrémité, étant nettement plus spacieuse et plantée d'arbres.

La portion la plus ancienne de la rue Gambetta s'appelait autrefois la « rue du Four-de-la-Mer » ; ensuite, elle se nomma « rue Bourradet » parce qu'elle conduisait à la place de ce nom. Vers le milieu du XIX^e siècle, époque où ce quartier commença à s'étendre, elle prit le nom de « rue du Chemin-Neuf » et, plus tard, son prolongement, doté de larges trottoirs ombragés de beaux arbres (peupliers argentés), devint l'« avenue Gambetta », sortie principale de la ville vers Toulon et Ollioules 38.

La rue Gambetta est garnie de nombreuses boutiques, fort passagère et commerçante ; ses immeubles, généralement rénovés, appartiennent aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Après le carrefour où se croisent plusieurs voies, l'avenue Gambetta est aujourd'hui l'« avenue de Toulon » qui conduit à un second carrefour très récent d'où part une déviation créée pour décongestionner la circulation fort active à cette entrée de La Seyne.

On remarque dans l'avenue de Toulon : l'hôtel-restaurant du « Bec-Fin », qui porta longtemps comme enseigne « Hôtel des Quatre-Nations », bien connu des Seynoï ; ensuite la Bourse du Travail, édifiée en 1902 sur l'emplacement d'un grand pré par la municipalité Julien Belfort ; des carrossiers, des fabricants de meubles, une entreprise de peinture, des magasins, etc. ; beaucoup plus loin, sur la gauche, les établissements Émile Content (peintures, mastics et vernis) et, en face, sur la droite, une ancienne usine, « les Forges de la Muraillette », avec des entrepôts. Toute cette

38. Il y a quelque cinquante ans, les peupliers argentés ont été remplacés par des platanes qui, à leur tour, ont été supprimés pour élargir la chaussée, Quant au nom, tout le monde sait que Léon Gambetta fut un homme politique que 1870 mit en relief.

artère, pleine de mouvement, était couramment appelée, il y a cinquante ans, « le Chemin-Neuf ». Diverses maisons de camionnage ou de messagerie y avaient leur siège : Bonnamy, Maïsse. Un bureau d'octroi se trouvait proche l'hôtel des « Quatre-Nations ».

Cette désignation de « Chemin-Neuf » résultait de la voie nouvelle créée vers Toulon il y a un siècle, mais la route ancienne de la sortie de la ville était la rue Émile-Zola actuelle dite, autrefois, « Vieux-Chemin-de-Toulon ».

Nous citons seulement pour mémoire les rues suivantes qui sont au nord-ouest de l'avenue de Toulon et qui, très récentes, ne présentent aucun intérêt historique ; ce sont les rues Jules-Verne et Ernest-Reyer.

RUES CROIZAT ET FAIDHERBE

C'est, en réalité, une seule et même artère. Comme la rue Gambetta, elle débute à la place Martel-Esprit mais lui est parallèle et aboutit à la fin de l'usine des câbles sous-marins.

Plus courte jadis, elle s'appelait rue Saint-Pierre en l'honneur de l'apôtre, insigne patron de la corporation des pêcheurs de la localité ; lors de sa fête, le 29 juin, les prud'hommes pêcheurs de La Seyne portaient sa statue solennellement et il en était de même pour la procession de la fête patronale (2 juillet).

On sait que saint Pierre était pêcheur de profession sur le lac de Génésareth et qu'il fut crucifié à Rome, sur la colline vaticane, vers l'an 67 de notre ère ; c'est le Christ, lui-même, qui l'institua chef de l'Église.

On baptisa, après les événements de 1870-1871, la rue Saint-Pierre, « rue Faidherbe », nom qu'elle porte encore en partie tandis qu'une section de cette rue a reçu le nom de « rue Ambroise-Croizat », ministre du Travail après la guerre de 1939-1945.

Pour la rue Faidherbe, on ne peut s'empêcher de faire encore la même réflexion touchant l'insuffisance des mentions portées sur des plaques indicatrices de nos rues ; lorsqu'on donna à cette rue le nom de Faidherbe, il aurait été bon de préciser, même fort sommairement, la haute personnalité de ce grand Français que peut-être beaucoup trop de Seynois ignorent 39.

En parcourant la rue Faidherbe-Croizat, nous croiserons :

39. Faidherbe (Louis-Léon-César), né à Lille en 1818, mort à Paris en 1889. Issu de Polytechnique et chef de bataillon du Génie, il organisa, en 1854, le Sénégal où il fit exécuter de nombreux travaux d'utilité publique. Après Sedan, il offrit ses services à Gambetta qui le nomma général de division, commandant de l'Armée du Nord ; il gagna les victoires de Pont-Noyelles (3 déc. 1870) et de Bapaume (4 janv. 1871) qui comptent parmi les rares succès de l'Armée Terrible.

Faidherbe fut député, sénateur du Nord, grand chancelier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il a écrit de nombreux travaux scientifiques. L'État lui fit des obsèques nationales à sa mort.

LA RUE LOUIS-VERLAQUE

Autrefois « rue Cannelle », venant de la rue Denfert-Rochereau et aboutissant à la place Ledru-Rollin au centre de laquelle se trouve un kiosque à musique où, l'été venu, des sociétés musicales donnent d'agréables concerts appréciés des amateurs de bonnes symphonies ; ce kiosque fut inauguré en 1903 par la municipalité Julien Belfort.

Au nord de cette place s'élève le long bâtiment symétrique à deux ailes de la Douane d'où l'Inscription maritime a émigré depuis peu pour s'installer au quai du Regonfle (Gabriel-Péri) et au quai Hoche (La Caisse).

Au XVIII^e siècle, la rue Cannelle constituait la limite nord de cette partie de la ville ; à cette époque d'ailleurs, elle portait le nom de « quai des Esplageolles », terme déformé désignant des échancrures d'un rivage plat formant de « petites plages » qui étaient alors fréquentées par des bateaux et des pêcheurs.

Les terrains où, aujourd'hui, se trouvent la Douane, la place qui est derrière celle-ci, l'usine et le port d'attache des navires câbliers ont été entièrement gagnés sur la mer au cours du XIX^e siècle.

Le nom de Cannelle avait été donné à l'artère en question en souvenir d'un représentant de la communauté de La Seyne qui, au XVII^e siècle, avait contribué au détachement du lieu de la vieille métropole de Six-Fours.

Le nom de Cannelle a été remplacé par celui de Louis Verlaque, autre édile seynoïse, à une date assez récente.

Quant à celui de Ledru-Rollin, il doit l'honneur de figurer sur les plaques de la place de la Douane à sa qualité d'homme politique, membre du gouvernement provisoire de 1848 ; il était avocat, fut proscrit et député de Vaucluse en 1874.

En outre du bâtiment de la Douane, d'une parfaite symétrie, la place Ledru-Rollin s'orne du « Cercle des Travailleurs » construit de 1878 à 1882, d'un centre départemental médico-social et de plusieurs cafés, sièges de sociétés de joueurs de boules car « la longue » possède encore de fervents adeptes dans notre bonne ville. Ajoutons que, vers la fin du XIX^e siècle, l'immeuble où est aujourd'hui le centre départemental abrita le « Cercle des Montagnards », club politique avancé dont les orateurs prononcèrent parfois des discours enflammés au balcon, avec porte-fenêtre, disposé sur la façade nord ; les douilles métalliques que l'on y aperçoit encore embrassaient la hampe du drapeau de ce cercle que l'on faisait flotter les jours de commémoration et de fête.

Des travaux d'urbanisme récents ont permis de dégager, au sud de la place Ledru-Rollin, une belle perspective qui s'étend harmonieusement en direction du quai Saturnin-Fabre et du port, constituant ainsi un des plus jolis aspects de la cité ayant, comme fond de tableau, la colline de Gaumain-l'Evescat qui supporta la fameuse batterie des « Hommes-sans-Peur ».

RUE DES CHANTIERS

C'est une courte artère qui relie la place de la Douane avec l'avenue Louis-Curet. Son appellation de « rue des Chantiers » provient, sans doute, de la proximité des anciens chantiers de constructions navales occupant alors l'emplacement du jardin public actuel en bordure de la mer, le jardin « Aristide-Briand ».

RUE JOSEPH-ROUSSET

Mais, parallèlement aux immeubles donnant sur l'avenue Hoche, conduisant de la rue Ambroise-Croizat à l'avenue Louis-Curet, on rencontre la rue Joseph-Rousset dont la portion orientale a été détruite par les bombardements de 1944, la section non sinistrée étant surtout occupée, du côté nord, par de vastes locaux et par des ateliers d'artisans.

Joseph Rousset fut un conseiller municipal de La Seyne qui, militant politique, appartint à l'opposition au coup d'État de 1851 ; ce qui a fait donner son nom à cette rue par une municipalité républicaine.

Mais elle porta auparavant d'autres noms : au XVIII^e siècle, elle s'appelait « rue de la Comédie », vraisemblablement, comme nous avons eu l'occasion de le dire, en raison de la présence dans cette artère d'un local spacieux, d'une salle où se donnaient des soirées ou des représentations théâtrales. Cette désignation de « rue de la Comédie » se retrouve pour le même motif en d'autres localités.

C'est après la Révolution que cette rue devint « la rue des Magasins », baptême qu'elle gardera jusque vers le début du XX^e siècle. Elle méritait d'ailleurs bien ce nom car elle contenait presque uniquement des entrepôts où les armateurs et négociants de notre ville logeaient leur matériel d'armement, accessoires de navigation ou marchandises.

En des temps plus récents, les rues des Magasins et du Munitionnaire abritaient des écuries de l'entreprise de voitures Pellegrin frères dont les bureaux se trouvaient à l'avenue Hoche, le vieux « Grand-Môle » de jadis.

UN IMMEUBLE HISTORIQUE

Avant de quitter le quartier de la Douane, le lecteur voudra bien, avec nous, jeter un regard à la rue Faidherbe (ex-rue Saint-Pierre) sur un grand et vieux bâtiment à trois entrées dont une comporte une fort belle porte, à entablement élégant, bâtie en pierres de taille soignée. Cette porte, depuis longtemps murée, est ornée de motifs sculptés et parlants : équerre et compas avec le millésime 1789.

Indéniablement, cet édifice présente un intérêt historique local. C'est là, en effet, que fut installé, à la veille de la Révolution, le siège de la loge philosophique de Saint-Jean sous le titre du « Triomphe de la Concorde » fondée vers 1786.

Son architecture et ses dispositions extérieures nous font admettre que ce bâtiment fut construit spécialement pour la destination qu'il était appelé à recevoir dès son achèvement. Avec sa porte au millésime de 1789 artistiquement travaillée, il mérite d'être conservé dans le patrimoine historique seynois, notre cité n'étant par ailleurs pas tellement riche en monuments du passé.

Lors de l'inauguration solennelle de ladite loge de Saint-Jean, de La Seyne, les députés venant de Toulon à cet objet furent reçus sur le seuil de l'entrée principale par le sieur Barralier, ingénieur de la Marine, vénérable, qui leur souhaita la bienvenue au nom des maçons de la commune. Tout le monde se rendit ensuite à l'église des Pénitents-Blancs du quartier des Cavaillons où une messe fut célébrée au bruit des salves « de l'artillerie », c'est-à-dire des pièces d'artifices appelées « boîtes » que l'on employait, selon l'usage, pour les réjouissances publiques ; à l'issue de l'office religieux, une grande réunion fut tenue à la rue Saint-Pierre, réunion suivie d'un banquet pendant lequel des cantiques furent entonnés par les assistants 40.

On compta, parmi les premiers membres de la nouvelle loge, des personnalités marquantes de la localité et de la région toulonnaise les citoyens ci-après en firent partie à l'époque de sa fondation :

Louis Barralier, ingénieur de la Marine ;
 Jacques Pascal, avocat au Parlement 41 ;
 Toulon Daniel, commissaire de la Marine ;
 P.-H. Tortel, constructeur de navires ;
 Romains Denans, avocat au Parlement 42 ;
 Louis Fauchier, négociant ;
 J.-S. Vitalis, Procureur du roi ;
 Louis Denans, apothicaire (pharmacien) ;
 Augustin Daniel 43, capitaine de navire ;
 Victor Roudier, négociant ;
 L.-J. Isnardon, notable ;
 S. Delery, notable ;
 Honoré Rossel, négociant ;
 E.-N. Lignon, capitaine de navire ;
 Louis Planque, marchand drapier ;
 Louis Roux, peintre ;
 Louis Guigou, négociant ;
 Gilles de Champtassin, gentilhomme ;
 de Kershoutman, lieutenant de vaisseau de la marine hollandaise ;
 C. Chasson Olof, garde (aspirant) de la même marine ;
 T.-X. Coreil, capitaine de navire ;
 Étienne-Bonaventure Agarrat, navigateur ;
 Balthazar Rastié, capitaine de navire ;

40. Il était d'usage, alors, d'accompagner ces sortes de cérémonies d'un office religieux ; ainsi, à Draguignan, en 1785, la fondation de la Loge « Le Triomphe de l'Amitié » fut précédée d'une messe dite « du Saint-Esprit », célébrée par un religieux Augustin. (Cf. F. Mireur : *Les Rues de Draguignan et leurs Maisons historiques*, tome VII, page 219).

41. Nous rappelons que le grand avocat Jean-Jacques Pascal, originaire de La Seyne, est mort à Aix en 1772. S'agit-il ici d'un homonyme ou a-t-on voulu, lors de l'inauguration de la Loge seynoise, rendre un hommage posthume à la mémoire de l'illustre jurisconsulte provençal ?

42. Vraisemblablement, il s'agit de Joseph-Romain Denans, homme de loi, mort tragiquement à Toulon le 28 juillet 1792.

43. Aïeul, sans doute, d'Augustin Daniel, secrétaire en chef de la mairie de La Seyne, victime du choléra en 1865 dans l'exercice de ses fonctions.

J.-B. Brun, ingénieur des constructions navales ;
 C.-R. La Motte, sous-lieutenant de port ;
 Jean-Pierre Cruvellier-Poncet, navigateur
 L'Escalier, professeur de belles-lettres ;
 Joseph Molinard, ingénieur des constructions navales ;
 Delépoux, notable viguier (magistrat) ;
 J.-B. Mège, ancien capitaine de bâtiment ;
 J.-P. Crest, capitaine marin ;
 Joseph Frichet, capitaine marin ;
 François Méric, garde du port Martin, charpentier ;
 Jacques Auffan, capitaine marin ;
 Joseph Curet, capitaine marin.

Les députés des loges toulonnaises qui vinrent installer le nouvel atelier de La Seyne furent MM. :

- de Fabry, de Salvert et Aguillon, délégués de la « Nouvelle Harmonie » ;
- Roussel, Gury et Roumieu, délégués des « Élèves de Mars et de Neptune » (loges des écoles de l'armée et de la marine) ;
- Bernard, Thielot, délégués des « Élèves de Minerve » (loge de l'école des arts et de l'industrie) ;
- Pauquet, Sauvaire, Meysonnier, délégués de la « Nouvelle Union » ;
- de Rochemaure, Millet, Giraud, délégués de la « Parfaite Harmonie ».

AVENUE LOUIS-CURET

Elle unit le port (avenue Hoche) au début de l'avenue de Toulon. Elle se confond, sur tout son parcours, avec la route de Toulon à Saint-Mandrier et aux Sablettes.

Cette avenue, qui n'est en fait qu'une section de route, n'offre qu'un intérêt relatif en ce qui concerne la vie locale. Elle connaît un trafic assez intense du fait des courants de circulation aussi bien extérieurs qu'intérieurs, augmentés l'été des véhicules des touristes et des estivants. Mais ce trafic se maintient pendant toute l'année, alimenté par les transports de tout genre, publics et privés, civils, maritimes et militaires ; l'avenue Louis-Curet absorbe, en effet, la majorité des relations dans les deux sens de Toulon, des régions nord et ouest de La Seyne, avec la presque île de Saint-Mandrier, notre ville, les Sablettes, la zone de Balaguier, le Mai et autres quartiers méridionaux.

À partir du port, elle côtoie :

- sur la gauche, les extrémités des rues J.-Rousset, V.-Hugo, L.-Verlaque et des Chantiers, dont nous avons parlé précédemment, ainsi que la grande place qui est derrière la Douane où s'affrontent les joueurs des concours de boules locaux et régionaux ;
- sur la droite, le jardin Aristide-Briand, jardin public édifié entre les deux dernières guerres sur le terre-plein des anciens chantiers de constructions navales dont le dernier en date fut le Chantier Curet ; ce jardin contient un

square pour les enfants, un lavoir public et une esplanade le long de la mer d'où le promeneur peut considérer le beau paysage offert par la petite rade de Toulon et ses montagnes.

Ensuite, et toujours sur la droite, les bâtiments de l'usine des câbles sous-marins et la darse des navires câbliers.

LES CURET : l'artère que nous décrivons ici a reçu le nom d'un ancien constructeur naval seynois qui appartenait à une des plus anciennes familles du pays ; un quartier rural de la commune de Six-Fours porte d'ailleurs ce nom que l'on retrouve dans les vieilles chartes du Moyen Âge concernant l'antique métropole.

La famille Curet donna de nombreux notables : prêtres, marins, religieux, propriétaires terriens dont certains, au XVII^e siècle, contribuèrent à former la nouvelle communauté seynoise. De ceux-là furent :

- Étienne Curet qui figure dans l'assemblée des notables de Six-Fours tenue le 25 octobre 1335 dans l'église de Sainte-Marie-de-Courtine dudit lieu ;
- Pierre Curet, prêtre bénéficiaire de la paroisse Saint-Pierre du même bourg (1625) ;
- Antoine Curet, capucin du couvent de Saint-François de La Seyne ; cet Antoine Curet prêta, le 1^{er} thermidor an X, serment de fidélité à la Constitution de l'an VIII devant le commissaire du gouvernement français à Nice.

Notre population compte encore d'honorables descendants de cette vieille famille du terroir.

ZONE SUD

C'est par la zone sud que nous terminerons la visite que nous avons entreprise de nos rues, places et carrefours. Pour ce faire, rendons-nous de l'autre côté du port et prenons aussitôt, pour commencer, l'avenue Garibaldi.

L'AVENUE GARIBALDI

(de l'extrémité du quai Saturnin-Fabre
au carrefour dit « des Sablettes »)

Elle a été baptisée ainsi il y a quelque vingt-cinq ans. Auparavant, elle s'appelait « avenue Fort-Caire » et, plus anciennement, « chemin de Balaguiet » dit de G.C. n° 18.

On sait que cette artère est de date récente (vers 1880-1890) et qu'elle fut l'œuvre de plusieurs municipalités dont celle de M. Saturnin Fabre. Son premier nom rappelait incontestablement un grand souvenir historique local : celui de la hauteur dont la prise, en 1793, détermina la chute de la place de Toulon car cette avenue y conduit. Il est donc regrettable que le nom de Fort-Caire n'ait pas été maintenu, celui de Garibaldi, si on y tenait, pouvant être donné à une autre voie.

Garibaldi (Joseph), patriote italien, né à Nice, fut un des partisans de l'unité italienne et servit la France, avec ses volontaires, pendant la seconde campagne de 1870-1871 (combats de Nuits, Dijon, etc.).

L'avenue Garibaldi est spacieuse, fort passagère, bordée d'immeubles et de jardins ; elle a été particulièrement éprouvée par les bombardements aériens de la dernière guerre. On y trouve notamment :

- les grands magasins « Primodic », la Caisse d'Épargne (reconstruite), le coquet jardin public Anatole-France, etc. ; cela sur le côté gauche en allant aux Sablettes ;
- à droite, divers commerces, la pharmacie de la Mutuelle des Forges et Chantiers, l'ancienne villa de notre vieil ami regretté le docteur André Jaubert, majoral du félibrige, défenseur de nos coutumes provençales, fin et érudit écrivain (villa « Nerto ») ; l'hôtel des Postes (reconstruit) à l'élégante architecture, sans prétention, portant les armes de La Seyne sur la façade ; ensuite l'« Odéon », cinéma-théâtre, l'hôtel des Glycines, ci-devant bains publics).

Tout ce coin était occupé autrefois — il y a cinquante ans environ — par la propriété du docteur Paul Sauze, notabilité seynoise, auteur d'une étude médicale et touristique sur la station de Tamaris et ses environs.

Nous arrivons plus loin au carrefour dit le « rond-point des Sablettes » qui constitue l'étoile de plusieurs artères importantes.

La principale de ces artères est :

L'AVENUE FRÉDÉRIC-MISTRAL

(du rond-point au lieu dit « Le Croisement »)

C'est une belle avenue, encadrée de deux files de hauts platanes, d'immeubles, de villas et de parcs. En langage courant, les Seynois la nomment « l'avenue des Sablettes » car elle est le début, en cet endroit de la ville, de la route qui conduit à cette station balnéaire. Comme l'avenue Garibaldi, qu'elle continue, elle est de création relativement récente ; une soixantaine d'années tout au plus. Elle fut aussi durement éprouvée par les bombardements de 1944 qui laissèrent destructions, morts et sinistrés.

Tout ce quartier était occupé antérieurement par des terres et des jardins cultivés dont les plus étendus étaient ceux d'une famille Charbonnier qui possédait encore des parcelles au lieu dit « La Canourgue » (La Chanoinie) à l'ouest de l'actuelle route des Sablettes.

Le carrefour de l'avenue Frédéric-Mistral est agrémenté de divers magasins ou offices ; l'importante Société des Autobus « Étoile », qui dessert les lignes terrestres de La Seyne-Toulon, La Seyne-Les Sablettes, Saint-Mandrier, Fabrégas, Le Mai, y a son siège et ses bureaux.

Sur l'avenue elle-même se trouve la caserne de la brigade de Gendarmerie nationale de La Seyne. Un lavoir public, dit « de Louche », situé à l'extrémité de cette

artère, fonctionna jusqu'à ces dernières années ; de même une lavoir sis au lieu dit « Le Pas-du-Loup », sur la route du Mai 44.

Nous avons ensuite :

L'AVENUE PIERRE-FRAYSSÉ (ex-François-Durand)

Elle s'ouvre à l'orient du rond-point, artère que les Seynois appellent souvent la « route de Tamaris », toujours d'après le quartier qui est son terminus.

Le baptême de cette avenue par le nom de Pierre Fraysse a été effectué il y a peu de temps au cours d'une émouvante cérémonie ; la ville a voulu rendre hommage à un édile qui se dévoua particulièrement pour le service de la cité, notamment pour celui de l'enfance, et qui trouva la mort au cours d'un tragique accident d'automobile survenu près de Cuges le 20 novembre 1950.

Le nom de François Durand que l'avenue portait auparavant était celui d'un autre édile de La Seyne, mais qui appartient à une époque différente.

Au moment de l'épidémie de choléra de 1865, François Durand était un des adjoints au maire ; il se prodigua inlassablement et avec le plus grand courage, s'exposant sans cesse au danger de la contagion en accomplissant les besognes les plus dangereuses. François Durand était un ancien officier de la Marine marchande comme notre ville en possédait beaucoup de ce temps-là.

Sa mémoire, qu'il conviendrait de continuer à honorer publiquement, mérite que son nom soit redonné à quelque autre artère de la cité non encore baptisée ou portant une appellation sans aucun intérêt. Il ne faut pas que ceux qui ont bien servi la petite patrie soient oubliés !

Le geste fait à l'égard de Pierre Fraysse honore nos édiles actuels qui ont ainsi accompli une œuvre de reconnaissance publique, au nom de la population, mais il convient de se souvenir de ce que fit François Durand pour ses compatriotes et, à ce propos, nous renvoyons le lecteur à notre chapitre sur l'épidémie de 1865.

LE BOULEVARD JEAN-JAURÈS (de l'avenue Pierre-Fraysse à la route des Sablettes)

Il est parallèle, du côté du levant, à l'avenue Frédéric-Mistral. Il fut créé à la fin du XIX^e siècle à la suite du développement de l'industrie navale des Forges et Chantiers car la plupart de ses maisons furent construites par des personnes appartenant au personnel de ces ateliers qui étaient ainsi peu éloignées de leur lieu de travail.

À son début, sur la gauche, s'ouvre le vieux chemin dit « de l'Evescat » qui conduit à l'ancien champ de bataille final de 1793 lequel vit s'élever le

44. Avant de venir à l'avenue des Sablettes, la Gendarmerie résida à l'avenue de Toulon, dans divers immeubles ; le carrefour a pris le nom de carrefour « Président-Kennedy » (1964), tandis que la Gendarmerie doit être transférée au quartier Gabriel (Brégaillon).

commencement de la gloire napoléonienne ; ce chemin existait d'ailleurs bien avant la Révolution.

Un peu plus loin se situent la grande villa et le vaste parc — de nos jours diminué par des constructions de cottages — de la famille Hubert dont nous avons parlé lors de notre récit des opérations du siège.

Cette famille céda la plus grande partie du terrain nécessaire à la création de la nouvelle artère qui fut baptisée « boulevard des Hommes-sans-Peur », titre qui sonne fort dans le cœur des Seynois car il évoque un des aspects les plus héroïques de 1793 ; celui du souvenir de la fameuse batterie de ce nom dominant ce quartier. Il aurait dû être maintenu sur les plaques en respect des glorieux soldats de la I^{re} République 45.

Contribuèrent aussi à l'ouverture de ce boulevard les familles Pissin, Chareun, Perségal et la demoiselle Curet (délibération Conseil municipal du 21 septembre 1897).

Certes, loin de nous la pensée de méconnaître la mémoire de Jean Jaurès, apôtre de la classe ouvrière, mais, comme pour François Durand, ne pouvait-on trouver une autre avenue de la ville digne de recevoir son nom ?

Le boulevard Jean-Jaurès souffrit aussi des bombardements aériens qui causèrent de nombreux deuils et des destructions d'immeubles.

Aboutissant à l'étoile du rond-point ou à la route de Tamaris existent encore plusieurs artères modernes sans intérêt historique que nous nous contenterons de citer : ce sont les rues P.-Loti, P.-Lacroix, L.-Antelme, Fr.-Croce et Nicolas-Chapuy, ce dernier nom étant celui d'un adjoint au maire décédé du choléra en 1865, au service de ses concitoyens.

L'avenue Frédéric-Mistral (des Sablettes) divise la zone sud de la ville en deux parties : celle de l'ouest avec les rues Cauquière (sur laquelle nous reviendrons), Ph.-Daumas, Blaise-Pascal, de Lodi, de l'Avenir et Danton ; celle de l'est avec les rues Boisselin, Racine, Massenet, Arago, Ampère, Honoré-de-Balzac et J.-J. Rousseau, ces dernières occupant l'ancien domaine de La Chênelaye entre le chemin dit de l'Evescat et le boulevard J.-Jaurès.

Ces artères sont toutes d'âge relativement récent et sont peuplées de villas ou de coquettes habitations avec petits jardins. Comme le lecteur l'a remarqué, certains de leurs noms sont heureux, d'autres le sont moins, mais tous ont le mérite de ne pas avoir supplanté de vieilles et intéressantes appellations du terroir.

Elles sont, pour l'instant du moins, dépourvues d'histoire, sauf cependant la rue Cauquière dont nous allons parler et qui présente un caractère de passé local.

45. De l'autre côté des écoles édifiées dans l'ancienne propriété Pissin, et en marge de l'avenue Fr.-Durand (auj. P.-Frayssé), se trouve une petite place publique qui a été inaugurée avant la dernière guerre sous le nom de « place des Hommes-sans-Peur » ; ce baptême est dû à l'ancien adjoint au maire, M. Pierre Frayssé, qui s'intéressait beaucoup à notre histoire locale. La petite place en question contient, actuellement, des locaux scolaires pour les enfants du quartier.

LA RUE « CAUQUIÈRE »

(du rond-point des Sablettes à la rue Isnard [Les Cavaillons])

Cette artère se trouvait aussi, il y a plus d'un siècle, dans la banlieue rurale de La Seyne, dans le domaine de la famille Charbonnier.

Elle contenait, il y a une quarantaine d'années, une fonderie et des forges, les bureaux municipaux de l'Hygiène émigrés maintenant au Centre de protection de la rue d'Alsace, et quelques immeubles.

Il s'agit donc d'une rue bien modeste mais dont le nom tente la curiosité de l'étymologiste ; d'où vient ce terme « Cauquièr » ?

D'aucuns ont raconté, peut-être avec raison, que sur l'emplacement de la future rue, autrefois, existaient de grandes cuves à fouler le raisin des vignobles de la propriété Charbonnier et que le nom de « cauquièr » pourrait provenir du terme provençal « cauca » qui veut dire : fouler le raisin avec les pieds, mais cette interprétation n'est nullement sûre.

L'origine du mot ne se trouverait-elle pas dans le verbe « caucalre » qui désignait, en langue provençale, l'ouvrier tanneur ? Soulignons à l'appui de cette hypothèse que l'on rencontre, au XIV^e siècle, à Toulon, une « Carrièra dels Calquiers », c'est-à-dire une « rue des Tanneurs » où, effectivement, une tannerie exista jusqu'en 1633.

Cette rue des Tanneurs devint la « rue Bastide » au XVI^e siècle.

D'autre part, dans son *Histoire de Gap et du Gapençais*, publiée vers le milieu du XIX^e siècle, Théodore Gautier dit que, jadis, l'enceinte fortifiée de Gap comprenait plusieurs portes dont une, au sud-est de la ville, était dénommée « la porte Chauchièr » (des tanneries).

Or, ces termes de « cauquièr » et « chauchièr » nous paraissent identiques ; à notre avis, la différence orthographique doit résulter simplement des modes différents de prononciation dans la haute et dans la basse Provence. Ici on dit « Cau » et là-bas on dit « Chau ».

Ajoutons que l'on voit des rues « de la Cauquièr » ou « Cauquièr » en d'autres localités ; à Ollioules, à Gonfaron, etc.

Existait-il chez nous, à La Seyne, à l'endroit qui nous intéresse, un local où s'effectuaient la préparation et le tannage des cuirs ? Nos recherches, jusqu'à ce jour, n'ont pu nous fournir la moindre lueur sur ce point.

LES VOIES « DE BALAGUIER » ET « GÉNÉRAL-CARMILLE »

Ces deux voies, ou plutôt ces deux longs chemins suburbains, sont des sortes d'antennes extérieures projetées par l'avenue Pierre-Fraysse (ex-François-Durand).

La première, en franche direction de l'est, se dirige à travers un quartier maintenant fort bâti et heureusement dominé par les frondaisons toujours vertes du fort Napoléon. Elle atteindra bientôt le rivage de la presqu'île de Balaguier dont nous avons déjà longuement parlé.

Il ne s'agit plus ici de rues mais de véritables routes semi-rurales desservant les environs de La Seyne. Au nom consacré par l'usage — chemin de Balaguier — a été ajouté, après la Libération, celui d'« Esprit-Armando », résistant mort en déportation.

L'avenue du Général-Carmille a été baptisée également après la dernière guerre. C'est la deuxième des antennes en question mais limitée à la section comprise entre la fin de l'avenue Pierre-Fraysse et la route de Tamaris proprement dite ; ce fut à son début que le grand Seynois d'adoption que fut le contrôleur général de 1^{re} classe de l'armée, René Carmille, résida au cours de ses séjours à La Seyne, dans la vieille demeure familiale des « Charmilles », au parc garni de beaux arbres, dont le portail porte la date de 1891.

Nous devons un hommage particulier à cette haute figure qui a honoré particulièrement la France, son pays natal le Périgord, et notre pays seynois où il vint souvent se reposer ou travailler.

René Carmille était né en effet à Trémolat, dans le département de la Dordogne, le 8 janvier 1886. Sa mère était la cousine germaine de Jules Claretie, de l'Académie française, et administrateur de la Comédie-Française au début du XX^e siècle.

Sorti de Polytechnique en 1908, René Carmille opta pour l'arme de l'artillerie ; à Polytechnique, il avait eu comme professeur un Seynois, M. Divisia, dont l'épouse était aussi originaire de notre ville.

Lieutenant au 34^e régiment de campagne à Angoulême, il fut affecté en 1911 au 10^e d'artillerie à pied à Toulon, unité chargée de la défense des côtes du secteur toulonnais ; c'est là qu'il fit ample connaissance des beautés du rivage provençal.

En 1914, le lieutenant Carmille devint davantage Provençal d'adoption par son mariage avec M^{lle} Farganel dont la famille maternelle avait, depuis longtemps, des attaches avec la terre toulonnaise et seynoise.

Arriva la guerre ; René Carmille s'y comporta en savant et brillant officier. Capitaine en 1915, il fut deux fois blessé, décoré de la Légion d'honneur et de la croix de guerre ; ses hommes, dont la plupart étaient des cantons de La Seyne, du Beausset et d'Ollioules l'aimaient beaucoup.

La paix revenue, il fut affecté (1922) à l'état-major de la division marocaine, à l'armée du Rhin, après être passé par le Service géographique de l'armée.

Plus tard, il fut admis dans le Corps du contrôle de l'administration de l'armée, fait successivement officier et commandeur de la Légion d'honneur, pour se trouver, au lendemain du douloureux armistice de 1940, contrôleur général de 1^{re} classe de l'armée. Ce fut l'époque où, en créant et en dirigeant le Service national des statistiques, il accomplit la plus patriotique et la plus remarquable des besognes car, à la faveur de ce service, il contribua à la formation secrète, en zone dite « libre », d'une force de quatre cent mille combattants dotée du matériel nécessaire.

Hélas ! arrêté par les occupants en février 1944, le directeur du Service des statistiques fut interné d'abord à Lyon (Monluc) et déporté ensuite au camp tristement célèbre de Dachau (Bavière) où il devait mourir dans les derniers jours du mois de janvier 1945, ayant jusqu'au bout conservé sa pleine foi en la victoire.

Le contrôleur général Carmille, homme d'une culture supérieure, était extrêmement simple et bon. Une rue de Domine, bourg natal de ses parents, en Périgord, a reçu également son nom. Le nom inscrit au commencement de la route de Tamaris rappellera à nos concitoyens la mémoire du grand patriote, de l'esprit d'élite, du savant que fut René Carmille, de l'héroïque Français et du profond chrétien qui honora notre pays.

PERSONNALITÉS SEYNOISES

En dehors des noms déjà mentionnés au cours de cette histoire, La Seyne peut s'honorer d'avoir vu naître ou abrité en ses murs quelques autres personnages de talent et de distinction. Nous les citons ci-après dans l'ordre chronologique, avec une rubrique distincte pour chacun d'eux.

Ce furent :

- Jean-Jacques Pascal, fils illustre de la cité, jurisconsulte et avocat célèbre au Parlement de Provence au XVIII^e siècle. Homme d'une immense culture, dialecticien puissant, Pascal vit sa renommée s'étendre à toute la France et à l'étranger car on venait le consulter de fort loin. J.-J. Pascal fut subdélégué général de l'Intendance de Provence.
D'une vieille famille du pays, il était né en terroir seynois, au quartier de Saint-Joseph-de-Gavarry, le 28 novembre 1701, mais il passa la plus grande partie de sa vie à Aix-en-Provence où il était très populaire. Il mourut dans cette ville le 24 février 1772. De toute justice, une rue ou une place de La Seyne devrait porter son nom 46.
- Le R.P. Henry, capucin et prédicateur des plus distingués, auteur d'ouvrages de théologie ; XVIII^e siècle.
- Le maréchal de camp baron Gavoty, chevalier de Saint-Louis, commandeur de la Légion d'honneur, né en 1772. Mort à Marseille le 17 avril 1856.
- Le docteur Charles-Henry Gantelme, poète et chansonnier, chirurgien de la Marine, né à La Seyne en 1820, décédé à Toulon en 1890.
- Le docteur Jacques-Mathieu Chargé, qui soigna Bonaparte blessé en 1793, et père de l'homéopathe distingué qui habita Tamaris.
- Louis Pio (1857-1911), patron pêcheur qui, bien que presque illettré, fit des compositions charmantes dont celle dite des « Dauphins ».
- V.-T. Ginouvès (XIX^e siècle), officier de santé de la Marine, auteur de contes et de poèmes aussi riches de verve que de pittoresque, d'esprit gaulois, en particulier dans ses « Toulonenco ». Décédé en mai 1859 à l'âge de quatre-vingts ans.
- Curet Jacques-Alexandre, né à La Seyne en 1766, notable imprimeur et libraire à Toulon où il mourut le 12 mars 1823.

46. Une biographie détaillée de J.-J. Pascal a été publiée par nos soins dans les Mémoires de la Société d'Études scient. et archéol. de Draguignan (année 1956).

- Pierre Lejay, né à La Seyne le 11 juin 1898, savant de réputation mondiale. Ayant fait ses études scientifiques à la Sorbonne et à l'École supérieure d'électricité, Pierre Lejay entra, en 1915, à la Compagnie de Jésus après avoir obtenu son diplôme de docteur ès sciences.
- Il sera, de 1926 à 1939, directeur du célèbre observatoire de Zi-Ka-Waï, en Chine, réputé mondialement pour ses prévisions de typhons. En outre, Pierre Lejay fut membre de diverses sociétés scientifiques dont certaines l'avaient nommé président ; président aussi du Bureau des longitudes, vice-président du Conseil international des unions de sciences.
- À une époque récente, il deviendra président de la section française de l'Année géophysique internationale dont on connaît les étonnants travaux. Le père Lejay s'est surtout spécialisé dans l'étude de la « Gravimétrie » et des phénomènes propres à « l'ionosphère » ; c'est dire combien il fit honneur à sa ville natale. Il était officier de la Légion d'honneur.
- Décédé au début d'octobre 1958 sur le paquebot Flandre qui le ramenait en France après de longs séjours au dehors.
- Comme pour J.-J. Pascal, il est souhaitable qu'une artère de notre ville reçoive son nom afin que ce dernier ne tombe pas dans l'oubli.